

Djibouti – Commission Européenne

**Rapport Conjoint
2003**

Février 2004

1. Résumé

Sur le plan politique, 2003 aura été marquée par les élections législatives qui ont vu la confirmation de la majorité présidentielle et l'absence de l'opposition à la nouvelle Assemblée. Le processus de décentralisation et les élections régionales n'ont pas été mis en œuvre comme annoncé. Toutefois, le président Guelleh a annoncé dans son discours de nouvel an 2004 la tenue d'élections régionales avant la fin 2004. Au niveau extérieur, Djibouti a confirmé son appui à la coalition internationale contre le terrorisme. Le gouvernement a su valoriser sa position géostratégique pour renforcer ses liens avec notamment la France et les Etats-Unis (EUA) et obtenir une augmentation significative de l'aide de ces pays. En ce qui concerne les relations avec l'UE on soulignera la tenue en 2003 de premières réunions dans le cadre du dialogue politique. Au niveau économique, cette aide exceptionnelle massive a entraîné un certain relâchement de la discipline budgétaire et une hésitation du GoD à négocier un nouveau programme avec le FMI. La croissance est restée modeste, reflétant les rigidités structurelles. Les IBW continuent donc à insister sur la mise en œuvre des réformes qui n'ont pas été réalisées comme convenu dans la FRPC achevée en janvier 2003. Ceci en vue d'améliorer la compétitivité du pays et le développement du secteur privé, éléments essentiels pour accélérer la croissance et réduire durablement la pauvreté. A souligner le début des travaux du terminal pétrolier du nouveau port de Doraleh, projet moteur sur lequel compte le gouvernement pour relancer l'économie. En ce qui concerne la coopération avec l'UE, 2003 aura été une bonne année au niveau des engagements secondaires (plus de 12 millions Euros) et des paiements (7 millions). Par contre la préparation et la mise en œuvre des projets, dans le secteur infrastructure en particulier, ont été retardées pour des raisons d'organisation interne de la CE et de procédures, notamment suite à l'entrée en vigueur en 2003 du 9^{ème} FED et du nouveau règlement financier. Il conviendra de tenir compte de ces éléments qui sont entièrement imputables à la CE dans l'appréciation de la performance du pays lors de la revue à mi-parcours. Quant aux perspectives de programmation, elles permettent d'envisager d'engager la totalité des fonds disponibles (enveloppes A et B plus les reliquats transférés au 9^{ème} FED) d'ici la fin 2005 et de réaliser la totalité des décaissements pour 2008. Une décision de la CE sera nécessaire pour l'affectation de l'enveloppe B aux secteurs de concentration. Une modification de la stratégie n'est pas à ce stade envisagée, à l'exception du transfert de l'enveloppe destinée à l'appui à la décentralisation vers le secteur de concentration vu le manque de perspective crédible dans ce processus. La réalisation effective de ce scénario suppose notamment la conclusion à bref délai d'un nouvel accord satisfaisant avec le FMI permettant la mise en place effective du programme d'appui budgétaire prévu.

2. Agenda politique de Djibouti

Le processus d'élaboration du DSRP s'est poursuivi en 2003. Pour rappel, un document intérimaire avait été soumis aux conseils des IBW en novembre 2001. Un des principaux piliers de la stratégie est la relance de la croissance et le renforcement de la compétitivité du pays. Cela suppose un engagement ferme sur la poursuite des réformes structurelles, la maîtrise du déficit budgétaire et une orientation des dépenses publiques en faveur des secteurs sociaux. Un rapport d'avancement sur la préparation du document final avait été présenté en décembre 2002. Pendant l'été 2003 a été organisée une consultation de la société civile, à la suite de laquelle le gouvernement a établi une nouvelle version révisée du projet de DSRP. Dans le cadre de cet exercice, le GoD a présenté en octobre 2003 un programme d'investissements publics (PIP) pour les années 2004-2006. Ce PIP prévoyait des investissements publics de l'ordre de 300 millions \$ US. Un montant jugé trop important par les IBW au vu notamment des capacités d'absorption de l'administration et de la dépendance à l'égard de l'aide extérieure qui reste en grande partie incertaine. Les IBW estiment également que les politiques et stratégies sectorielles doivent être

mieux articulées (notamment une meilleure hiérarchisation des priorités) ; elles doivent aussi inclure des plans opérationnels chiffrés et reflétés dans le budget. Enfin les IBW considèrent que les gains de compétitivité attendus par la mise en œuvre du DSRP ne se matérialiseront pas à court ni moyen terme ; ils ne seront pas non plus suffisants pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté annoncés par le GoD. Des travaux complémentaires ont donc été nécessaires pour présenter un document qui intègre un cadrage macroéconomique et un PIP plus réalistes et cohérents notamment au niveau des objectifs de croissance, de déficit budgétaire et de balance des paiements. Le DSRP final officiel était attendu pour fin janvier 2004. Le passage de l'évaluation conjointe par le FMI et la BM aux conseils des IBW est prévu pour fin février 2004. A souligner qu'une revue des dépenses publique (PER) par la BM est en cours pour les années 2003-2004. Elle devrait s'achever en juin 2004. La PER analysera entre autres les implications d'allocation de financement des besoins en dépenses de moyen terme pour mettre en œuvre le DSRP. Elle passera en revue les choix et priorités stratégiques du DSRP et analysera la mesure dans laquelle ces éléments sont reflétés dans le budget. La PER procédera également à l'évaluation critique de la pérennité fiscale du PIP. Pour les secteurs sociaux la PER évaluera la viabilité macroéconomique et fiscale des stratégies sectorielles. Elle analysera également la capacité institutionnelle de mettre en œuvre les réformes prévues et fera des recommandations pour améliorer l'allocation et l'utilisation des ressources publiques dans ces secteurs. Les résultats de l'évaluation conjointe des IBW et de la PER seront bien entendu très utiles à prendre en considération dans le cadre des études préparatoires des programmes du 9^{ème} FED.

3. Bilan de la situation politique, économique et sociale

3.1 Situation politique

Sur le plan intérieur, l'année 2003 a été marquée par la tenue des élections législatives, le 10 janvier. Les 8 formations politiques officiellement reconnues – dont celles nouvellement agréées depuis l'instauration du multipartisme intégral en septembre 2002 – se sont regroupées et ont présenté deux listes concurrentes: l'UMP (Union pour la Majorité Présidentielle), soutenue par le Premier ministre, M. Dileita et l'UAD (Union pour l'Alternance Démocratique), dirigée par le principal leader de l'opposition, M. Dini. Favorisée par le scrutin majoritaire à un tour, la coalition gouvernementale a conservé la totalité des 65 sièges à l'Assemblée nationale, avec 62% des votes sur l'ensemble du pays et 55% à Djibouti-ville. L'opposition a dénoncé ces résultats, invoquant des fraudes massives. Elle a introduit un recours en annulation auprès du Conseil Constitutionnel ; il a été rejeté. L'UAD a néanmoins indiqué qu'elle poursuivrait son action dans le calme et la légalité. Quant au gouvernement, malgré sa victoire, il reconnaît devoir tirer les leçons du score réalisé par l'opposition, en perspective notamment des prochaines élections présidentielles de 2005. Les élections régionales qui auraient dû se tenir avant juin 2003 au plus tard en vertu de la loi sur la décentralisation votée en 2002 ont été repoussées à une date restée longtemps incertaine, situation qui a été dénoncée par l'opposition comme une nouvelle violation de l'accord de paix signé en 2001. Le président Guelleh a annoncé début 2004 qu'elles seraient finalement organisées avant la fin 2004, soit quelques mois avant les élections présidentielles prévues en avril 2005.

L'année écoulée aura été aussi marquée par l'ultimatum gouvernemental, lancé fin juillet, accordant un délai de 35 jours aux immigrés en situation irrégulière pour quitter le territoire de Djibouti. Les clandestins ont fui volontairement en masse le pays avant la date butoir – finalement reportée au 15 septembre – craignant un rapatriement forcé, comme largement médiatisé par le ministre de l'intérieur. L'opération est perçue comme un succès du point de vue des autorités, au regard des 90.000 « illégaux » estimés avoir quitté le territoire. Le gouvernement invoque officiellement des motifs d'ordre économique et de sécurité pour justifier ce départ massif, insistant sur les proportions alarmantes prises, ces dernières années, par l'immigration clandestine. Il a en outre insisté sur le fait que les mesures prises n'étaient en rien liées à des refoulements ou à des expulsions, mais bien à des invitations à la régularisation ou au

retour dans les pays d'origine. Une commission d'éligibilité a été désignée, qui a commencé à siéger fin novembre, sur l'octroi du statut de réfugié politique, pour un nombre de demandeurs d'asile alors évalué à 8000 personnes – regroupés principalement dans le camp de transit nouvellement aménagé d'Aour Aoussa, au sud du pays.

Sur le plan extérieur, l'événement principal a été la première visite officielle, fin janvier, du président Guelleh aux Etats-Unis et sa rencontre avec George Bush. Ce voyage a été suivi d'une augmentation de l'aide au développement demandée par Djibouti, et d'une garantie jusqu'en 2004 d'un loyer annuel de 15 M\$ pour la base militaire présente à Djibouti depuis avril 2002, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Après plusieurs années d'absence, l'USAID a réouvert un bureau à Djibouti en juillet dernier et signé dans la foulée des programmes d'aide pour un total de 25 M \$. La France a emboîté le pas et concédé un soutien exceptionnel entériné lors du Sommet France-Afrique de mars 2003. Il comprend notamment la suppression des taxes diverses payées par l'armée française, remplacées par une somme forfaitaire annuelle en cash de 30 MEUR garantie sur 10 ans, et le doublement de l'aide militaire (de 1,8 à 3,6 MEUR). Le tout représenterait une augmentation des recettes annuelles pour Djibouti de l'ordre de 11 MEUR, assortie d'aucune condition. La subvention d'ajustement structurelle a de plus doublé, passant de 1.5 à 3 MEUR pour les années 2003 et 2004, ces aides restant toutefois subordonnées à l'existence d'un programme avec le FMI. Le gouvernement a donc réussi, en 2003, à tirer avantageusement profit de la présence militaire extérieure. Au niveau régional, Djibouti se présente comme jouant un rôle de facilitateur en vue de contribuer à la paix et la stabilité. A noter en 2003 un réchauffement des relations avec le Somaliland et un soutien plus mesuré à l'égard du GNT somalien en l'absence de progrès dans le processus de paix..

3.2 Situation économique

La *croissance économique* a légèrement progressé, estimée à 3 % (PIB réel) en 2003 par rapport à 2.6% en 2002. Les secteurs du commerce, de la construction, hôtels et restaurants, transport et télécommunications ont bénéficié d'une demande accrue provenant des forces militaires étrangères basées ou de passage à Djibouti. Le port a profité de l'augmentation de l'aide alimentaire à destination de l'Ethiopie et également du transbordement suite aux problèmes de sécurité rencontrés par les ports concurrents de la région, en particulier Aden. L'inflation est restée sous contrôle (de l'ordre de 2%) ; l'indice officiel ne reflète cependant pas totalement l'augmentation importante de certains produits résultant de la dépréciation du dollar. La masse monétaire a continué à progresser en 2003 suite au remboursement d'arriérés de salaires et un afflux important, non identifié, de capitaux extérieurs. Cette liquidité n'a pas trouvé de emploi dans l'économie locale; le déclin dans le crédit au secteur privé s'est en effet confirmé par manque de nouveaux projets privés bancables et un pourcentage plus élevé de prêts non performants. La croissance reste donc fragile car essentiellement tributaire d'éléments externes ; son niveau trop modeste ne permet pas de créer des emplois et de réduire durablement la pauvreté. On notera l'établissement en 2003 de trois nouvelles entreprises publiques dans le secteur industriel (eau minérale, ciment, pierres de synthèse). Selon les IBW ces investissements ne semblent pas en ligne avec l'objectif de développement du secteur privé et la stratégie de privatisation. Les autorités considèrent qu'il s'agit d'actions génératrices d'emplois dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Leur coût est estimé à 3% du PIB et ne générerait pas plus de 1.500 emplois.

En matière de *réformes structurelles* 2003 aura été une année de transition, avec des progrès relativement limités (cf. détails en annexe). Le programme avec le FMI est venu formellement à échéance le 17 janvier après la conclusion de la 3^{ème} revue de la fin décembre 2002. La 4^{ème} revue a été abandonnée et au total seulement 60% du montant de la FRPC ont été finalement décaissés. Le Crédit de Consolidation Fiscale de la BM a dû être prorogé, les conditions pour le décaissement de la deuxième tranche n'ayant pas été remplies en 2002. Ce décaissement est

finalement intervenu en octobre 2003. La subvention d'ajustement structurelle (SAS) du Trésor français pour 2003 n'a pu être décaissée en l'absence d'un nouvel accord avec le FMI. Cet appui aurait dû s'élever à 3 millions d'Euros, soit un doublement par rapport à 2002 suite aux engagements donnés par la France à l'occasion de la visite officielle du président Guelleh à Paris en janvier 2003. A noter que pour 2004 le gouvernement a inscrit la SAS au budget. Les IBW continuent à se montrer préoccupées par la subsistance des obstacles à l'amélioration de la compétitivité du pays. Il s'agit principalement des coûts très élevés des facteurs de production (main d'œuvre, capital, eau, électricité, télécoms) qui constituent un frein aux investissements du secteur privé et à la croissance économique. D'où la nécessité, selon les IBW, de poursuivre les efforts en matière d'ajustement et de réformes structurelles. Le gouvernement de son côté compte essentiellement sur la réalisation du projet du port en eaux profondes de Doraleh comme moteur de la croissance. Cet investissement majeur à l'échelle du pays (estimé à plus de 400 millions de US\$ soit plus de 2/3 du PIB annuel) a été officiellement annoncé par le président Guelleh en juin 2003. Il s'agit d'investissements privés financés en grande partie par des opérateurs de Dubaï dont le Dubaï Port Authority déjà en charge de la gestion du port actuel et de l'aéroport. Les travaux de la première phase, à savoir la création d'un nouveau terminal pétrolier, ont débuté en septembre 2003 et devraient s'achever en principe en juillet 2005. Le tour de table financier pour les deux autres volets, la construction d'un nouveau terminal à conteneur de 2000 mètres de quai et d'une seconde zone franche, doivent encore être finalisés mais seraient en bonne voie selon le gouvernement. Ces autres travaux devraient s'étendre sur 3 ans.

En ce qui concerne la situation *des finances publiques*, Djibouti a bénéficié en 2003 de recettes exceptionnelles représentant 5% du PIB essentiellement grâce à l'obtention de sommes supplémentaires dans le cadre des accords de coopération militaire avec la France, les Etats-Unis et l'Espagne. Le FMI estime que les recettes additionnelles auraient dû permettre de faciliter les objectifs fiscaux prioritaires, notamment l'augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux et la réduction progressive des arriérés intérieurs. Toutefois elles ont été largement utilisées par l'augmentation de dépenses jugées non essentielles (matériels, transferts). Des arriérés de salaires ont été remboursés, mais de nouveaux arriérés non salariaux se sont accumulés en raison d'un relâchement de la discipline budgétaire. Au total, les dépenses ont augmenté de 3.4% du PIB. A noter que la masse salariale a augmenté contrairement à la diminution attendue notamment en raison du retard dans la mise en place de la démobilitation et du programme de retraites. Au total on constate un surplus budgétaire intérieur estimé à 2.1% du PIB.

La situation du *secteur extérieur* fait apparaître une détérioration du déficit du compte courant de la balance des paiements (7.2 % du PIB). Le déficit commercial a augmenté de 25% en 2003 en partie suite à une forte croissance des importations liées notamment à la présence militaire et à la première phase de construction du port de Doraleh. Le déficit de la balance courante sera couvert par un mouvement net de capitaux et d'appuis des bailleurs de fonds. Par conséquent le solde global de la balance des paiements devrait atteindre un surplus estimé à 5.9 % du PIB. Le service de la dette se maintiendrait à 8% environ des recettes d'exportations. Des arriérés extérieurs subsistent et de nouveaux arriérés se sont accumulés en 2003. Le FMI insiste pour que tous les arriérés multilatéraux soient remboursés, que les accords de rééchelonnement avec tous les membres du Club de Paris soient conclus et que les négociations avec les autres créanciers soient reprises.

Tableau 1 : évolution des principaux indicateurs économiques

Indicateurs	2000	2001	2002	Est. 2003	Est. 2004
Croissance du PIB réel (à prix constant)	1.9	1.6	2.6	3.0	3.2
Inflation	2.4	1.8	0.6	2.0	2.0
Déficit public intérieur –hors dons (% PIB)	-1.6	-0.3	-2.4	2.1	2.5
Dépenses d'investissement (% PIB)	2.7	2.5	3.7	9.1	

Financement extérieur du PIP (% PIB)	2.1	1.8	3.2	8.2	
Dépenses secteur éducation (*)	2.7	4.9	5.7	-	-
Dépenses secteur santé (*)	1.5	1.3	1.3	-	-
Balance commerciale (% PIB)	-35.2	-31.2	-33.9	-40.7	-42.5
Balance globale (% PIB)	-3.3	2.9	9.3	5.9	3.2
Dette extérieure (% PIB)	66.9	62.2	66.8	68.1	67.4
Stocks des arriérés extérieurs (en millions US\$)	7.7	9.9	9.4	9.0	0
Ratio du service de la dette (% exportations)	7.3	7.3	7.3	7.7	0.0

Sources: FMI- décembre 2003 et Ministère des Finances (*)

En ce qui concerne la poursuite des réformes, le GoD a officiellement communiqué au FMI en juillet 2003 sa volonté de conclure une nouvelle FRPC avec tirage de fonds. Une mission du FMI s'est rendue à Djibouti en décembre 2003 en vue notamment d'entamer les négociations sur un nouveau programme. Suite à cette mission, le FMI estime que le pays ne présente pas pour l'instant les conditions requises pour l'octroi d'une nouvelle FRPC. Comme alternative est envisagée la mise en place d'un « staff monitored programme » (SMP) d'une durée de 12 à 18 mois, sans tirage de fonds. Le FMI considère nécessaire de passer par cette étape afin d'établir un track record solide avant de pouvoir éventuellement accéder ensuite à une nouvelle FRPC. Le SMP devra contenir une série de mesures fiscales et structurelles dont la plupart étaient déjà prévues dans l'accord précédent et qui n'ont toujours pas été mises en œuvre. Comme préalables à la conclusion du SMP étaient exigées l'adoption d'une loi de finances 2004 en cohérence avec le cadrage macroéconomique préparé par le FMI ainsi que l'élaboration par le gouvernement d'un mémorandum de politique économique et financière (MEFP). Ce document doit spécifier les politiques et les mesures préconisées dans le cadre du SMP avec leur calendrier de mise en œuvre. Fin janvier 2004, les préalables avaient été remplis. La conclusion effective du SMP est attendue pour le premier semestre 2004.

3.3 Situation sociale

Djibouti se situe en 2003 au 153^{ème} rang sur 174 en ce qui concerne l'indicateur composite de la pauvreté, soit une nouvelle régression (149^{ème} rang en 2002). Le rapport 2003 sur le développement humain n'est pas encore disponible pour Djibouti. L'analyse de la pauvreté réalisée dans le cadre du DSRP démontre que ces causes n'ont pas fondamentalement varié en 2003. La faiblesse des performances économiques au cours des dernières années, marquée par un déclin du PIB par habitant et une aggravation du chômage estimé entre 45 et 60 % de la population, a contribué à augmenter la pauvreté et détériorer les indicateurs sociaux parmi les plus bas au monde. Depuis 2000, le GoD a entrepris l'élaboration de politiques sectorielles dans les domaines de l'éducation et de la santé. Elles ont obtenu un support important de divers bailleurs (dont la BM, la BAD, la coopération française, l'USAID). Les projets sont pour la plupart en cours. Il est par conséquent prématuré d'en tirer des leçons au niveau des résultats obtenus

Tableau 2 : principaux indicateurs sociaux (ODM)

Type	Indicateurs	1990	1996	1999	2000	2002
------	-------------	------	------	------	------	------

Impact	1. Proportion de la population disposant de moins d'un USD par jour	..	45 (1)	74 (2)
	2. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	22,9 (3)	18,2 (3)	..	18 (3)	26 (2)
	3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en ‰)	165 (4)	175,1 (5)	..	178,5 (5)	146 (6)
Résultats	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	31,6 (7)	32,2 (7)	30,6 (7)	..	32 (8)
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire	87,3 (7)	79 (7)	76,7 (7)
	6. Pourcentage de filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire	70,4 (7)	73,2 (7)	70,3 (7)
	7. Proportion d'accouchements par du personnel de santé qualifié	..	56 (9)
		1990	1996	1999	2000	2002
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	85 (5)	41 (7)	..	21 (5)	..
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	2,9 (10)	..
	10. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable:				..	
	Zone urbaine	..	86 (1)
	Zone rurale	..	42 (1)

Sources:

(1) Enquête EDAM-96 (DINAS)

(2) EDAM II – 2002

(3) WHO, UNSD Database, 2003

(4) Ministère de la Santé, 1990

(5) UNICEF, UNSD Database, 2003

(6) Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2002

(7) World Development Indicators, World Bank, 2002

(8) UNESCO, UNSD Database, 2003

(9) Ministère de la Santé, 1996

(10) ONUSIDA, 2000

Il n'est pas possible de mettre en relation l'évolution de ces indicateurs avec les activités menées dans les secteurs de concentration, la CE n'ayant pas été directement active dans les secteurs sociaux. A noter toutefois que les dépenses de santé/éducation, financées par certains des programmes ciblés d'appui à l'ajustement structurel, ne semblent pas avoir eu d'impact significatif sur l'évolution des indicateurs liés aux ODM. Il convient d'une façon générale de souligner également la difficulté d'interpréter les chiffres vu le manque de fiabilité des statistiques en particulier en ce qui concerne le niveau de la population en l'absence d'un nouveau recensement.

4. Examen de la coopération passée et en cours

4.1. Secteurs de concentration (et soutien aux politiques macro-économiques)

Tableau 3 : Allocations des PIN et secteurs de concentration

N° du FED	Période	Allocation PIN (MEUR)	Secteurs de concentration
6 ^{ème} FED	1986- 2003	Initial: 7 Augmentation: 9 Total: 16,0	Développement rural et développement urbain
7 ^{ème} FED	1991- 2003	Total: 19,9	Développement urbain (50%), développement rural (15%), développement des ressources humaines (25%)
8 ^{ème} FED	1997- 2003	Initial: 22 Augmentation: 4,7 Total: 26,7	Transports (60%), amélioration des conditions de vie (40%)
9 ^{ème} FED	2002-2007	Enveloppe A: 29 Enveloppe B: 5,8 Total: 34,8	Eau/assainissement (45%), appui macro-économique (44%)

En l'absence de cadre d'intervention et d'indicateurs précis, il n'est pas possible de mesurer les résultats par rapport à des objectifs et engagements bien définis en matière de politique sectorielle. Ceci est valable pour la majeure partie des secteurs de concentration et projets des FEDs précédents. Une appréciation objective des résultats est donc difficile. Quant au 9^{ème} FED, il n'y a pas encore eu de mise en œuvre effective.

4.1.1. Secteur de concentration 1 - (6^{ème} et 7^{ème} FEDs):

➤ *Développement urbain/rural*

● *Développement urbain:*

1) Résultats

La CE a été active dans ce secteur depuis le début de ses relations avec le pays. Avec un taux d'urbanisme galopant et plus de 3/4 de la population vivant dans la capitale, une concentration des aides sur la ville de Djibouti a comme effet de toucher une large partie de la population. Le premier programme de développement urbain de la ville de Djibouti (4,6 MEUR sous le 6^{ème} FED) et le deuxième programme pour cette ville (10,5 MEUR engagés au titre du 7^{ème} FED) sont des exemples importants de réalisations dans ce domaine. Des résultats satisfaisants ont été enregistrés, permettant de répondre à des besoins réels, avec une situation sanitaire qui s'est fortement améliorée dans les quartiers 1,2,3,5 et 6. Toutefois, la mise en œuvre des projets d'assainissement urbain a été fortement ralentie par l'insuffisance de la préparation technique et surtout foncière des travaux. On peut également s'interroger sur l'absence de prise en considération de la non-participation de la population, d'où le manque d'appropriation de l'ouvrage par les bénéficiaires et usagers. Une mission de monitoring du DPDU, financée par la CE, a eu lieu en mars 2002. Elle a mis en lumière une série d'aspects qui mettent en question la durabilité des investissements, notamment: un encadrement institutionnel du secteur très faible, une absence de politique sectorielle claire, la faible capacité technique et de gestion de la direction de l'assainissement qui manque de moyens humains et financiers pour assurer ses responsabilités, un manque d'implication directe de la population dans l'entretien et le développement des infrastructures. Une nouvelle étude sur le « plan stratégique de l'assainissement de la ville de Djibouti » sur financement de la BAD, a finalement débuté courant 2003. Elle est réalisée par le cabinet français BRL et devrait en principe être achevée fin juin 2004. L'actualisation de la politique sectorielle est également un préalable à toute opération dans le volet assainissement du 9^{ème} FED. Il est donc prévu de tenir compte des résultats/recommandations de l'étude BRL.

b) Progrès réalisés dans les activités

Tous les projets sur FEDs précédents ont été achevés. Un seul projet reste à ce stade retenu, à savoir celui de l'assainissement urbain (réhabilitation du Quartier 4). En principe il aurait dû être financé sur le solde disponible du PIN 8^{ème} FED et une étude de faisabilité technique a été réalisée en 2002. Par la suite, il a été convenu de commun accord avec le ministère de tutelle (Habitat) que l'examen de ce projet sera inclus dans le cadre de la coopération sectorielle 9^{ème} FED. Dans ce contexte, l'intervention devra répondre aux mêmes critères (pertinence, faisabilité, durabilité, etc.) que ceux identifiés dans le DSC. Le coût des prestations encore à réaliser (évaluation des interventions dans les quartiers 1 à 6 et préparation de la PF) a été inclus dans la Facilité de Coopération Technique (FCT) destinée à couvrir le financement de l'ensemble des études de préparation pour Djibouti pour le 9^{ème} FED. Sur base du calendrier prévu pour l'adoption de la FCT les études préparatoires devraient pouvoir être finalisées pour décembre 2004 et le projet soumis au comité FED au premier semestre 2005. Le maintien de ce projet dépend toutefois d'une série de facteurs : les résultats de l'étude BRL, l'affectation d'une partie de l'enveloppe B au secteur de concentration (les fonds disponibles sont en effet inférieurs aux prévisions initiales en raison de l'utilisation du PIN pour contribuer au financement de la route régionale).

c) Degré d'intégration des questions transversales

Après les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du deuxième PDUD, on doit s'interroger, comme déjà mentionné, sur l'absence de prise en considération de la non-participation totale de la population, ainsi que d'une analyse institutionnelle plus poussée, qui aurait permis de mieux délimiter les risques, définir des hypothèses et des conditions préalables. L'accumulation des déchets solides et l'ensablement menacent aujourd'hui la bonne marche du système. Des efforts visant à l'amélioration du fonctionnement des services d'entretien et de nettoyage de l'Etat, et à l'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires doivent être encouragés, en vue d'une pérennisation de tout futur projet dans ce secteur.

● *Hydraulique rurale*

a) Résultats

Un important effort de développement de l'hydraulique rurale a été accompli entre 1988-1993 grâce au soutien de la CE qui avait financé, sur le 6^{ème} FED, un large programme, à trois volets: (i) rénovation de l'atelier de sondage du génie rural; (ii) remise en état et maintenance des stations de pompage; (iii) création ou restauration de 61 points d'eau. Les deux premiers volets ont été réalisés. Le troisième a dû être interrompu une première fois en 1993 du fait du conflit armé. Après avoir été réactivé en 1998, il a été définitivement abandonné en 2000 suite, avant tout, à l'insécurité régnante dans ces régions du Nord. Des difficultés avec l'entrepreneur en charge des travaux ont également été rencontrées.

D'une façon générale, la quasi-totalité des progrès effectués dans ce secteur n'a pas été pérennisée au-delà de la période de réalisation des projets. Dans la perspective du 9^{ème} FED, la principale leçon à tirer des expériences est la nécessité d'assurer la durabilité des ouvrages construits. La gestion participative qui associe étroitement la population à la réalisation des points d'eau est également un élément essentiel de la stratégie à adopter. Par ailleurs, on constate que le défaut d'une approche globale cohérente pour le secteur et chacun des sous-secteurs et le manque d'efficacité des institutions et administrations techniques concernées limitent l'impact et la durabilité des appuis extérieurs. Les limites d'une assistance technique de substitution se sont manifestées clairement en l'absence de réformes de fond du secteur ainsi que l'importance des facteurs externes, notamment la guerre civile.

b) Progrès réalisés dans les activités

Il n'y a plus de projets en cours sur les FEDs précédents. Dans le cadre du 9^{ème} FED, l'hydraulique rurale s'inscrit dans le secteur de concentration eau et assainissement pour lequel les études préparatoires doivent encore être lancées (cf. point 4.1.3).

c) Degré d'intégration des questions transversales

L'implication des bénéficiaires n'a pas été suffisamment prise en considération, la population utilisatrice de l'eau devant aussi prendre sa part de responsabilité et assurer la gestion quotidienne des points d'eau. Une importante sensibilisation ainsi qu'un accompagnement pour l'organisation des populations est indispensable, aspect non envisagé dans le présent projet. Si le changement est lent, et cette pratique encore peu répandue à Djibouti, elle devra, encore une fois, désormais être prise en compte dans chaque nouveau projet.

4.1.2. Secteur de concentration 2 – (8^{ème} FED):

➤ *Infrastructures de transport*

a) Résultats

Les projets dans ce secteur sont en phase de démarrage des travaux ou de préparation. Une évaluation des résultats est donc prématurée. Dans le cadre de la réforme de la politique des transports une étude de stratégie routière financée par la Banque mondiale a démarré en octobre 2003. Cette importante étude se déroulera sur six mois et devrait permettre d'identifier et recommander des mécanismes appropriés de financement de l'entretien du réseau routier, ainsi que le cadre législatif et opérationnel le plus approprié pour les services de transport routier (marchandises et passagers). Les résultats de cette étude devront être pris en compte dans la convention de financement pour le projet de route régionale.

b) Progrès réalisés dans les activités

La revue à mi-parcours du 8^{ème} FED a eu pour conséquence l'abandon du projet de réhabilitation du chemin de fer Djibouti-Ethiopie et l'abandon de l'étude pour la réhabilitation de la route nationale 1, les raisons principales étant que ces deux projets ont été pris en charge sur les ressources du Programme Indicatif Régional. Par contre, il a été décidé de financer sur le solde du PIN 8^{ème} FED les rocades à l'intérieur de Djibouti-Ville, qui forment la partie urbaine de la route régionale vers l'Ethiopie. La proposition de financement (11,6 MEUR) a été approuvée par le Comité FED de juin 2002 et la convention de financement signée à Djibouti fin septembre. L'appel d'offre pour les travaux a été publié au Journal Officiel en décembre 2002. Les travaux ont formellement débuté le 1^{er} novembre 2003 pour une durée prévue de 12 mois. A ce stade le planning semble respecté et on ne s'attend pas à des difficultés majeures dans les limites des problèmes habituels rencontrés sur ce type de chantier en milieu urbain. A noter que le contrat pour les travaux a pu être attribué à un coût sensiblement inférieur au budget prévu dans la convention de financement (5 millions Euros au lieu de 9.2) suite à une amélioration des conditions de concurrence sur le marché local. Le gouvernement a officiellement demandé que les économies réalisées puissent servir au financement de la réhabilitation de la route qui mène au site de Doraleh sur lequel est prévu la construction d'un port en eaux profondes. Considérant que cette route peut s'inscrire comme une extension des rocades urbaines, la Commission a accepté de financer dans un premier temps une étude de pré faisabilité dont le coût sera imputé sur la FCT. Dans le meilleur des cas les travaux de cette extension pourraient débuter au second semestre 2005 et s'achever un an plus tard. La convention de financement des rocades venant à échéance le 30 juin 2006, une prolongation de sa durée de validité devra donc être approuvée. En ce qui concerne le volet institutionnel du projet, l'appel d'offres pour l'assistance technique long terme auprès du ministère de l'équipement et des transports a été lancé en janvier 2004. Le recrutement effectif est prévu pour la fin du premier semestre 2004 au plus tard.

Quant au projet régional pour la réhabilitation de la route Djibouti ville jusqu'à la frontière avec l'Ethiopie, a proposition de financement (32 MEUR) aura été examinée par le Comité FED en février 2004. Les études techniques et la préparation du dossier d'appel d'offres pour les travaux et la surveillance n'ont pu être finalisés comme prévu en raison d'une défaillance du consultant dont le contrat a finalement été résilié en 2003 à la demande des autorités djiboutiennes avec l'accord de la CE. Un nouveau consultant doit encore être recruté pour réaliser les prestations qui n'ont pu être achevées. Le coût sera financé par la FCT. Pour raison de procédure l'étude ne pourra commencer qu'en septembre 2004 et s'achever en mars 2005. Il est prévu de démarrer les travaux au second semestre 2005 pour une durée de 24 mois. A noter que les autorités djiboutiennes ont accepté que le PIN Djibouti contribue au financement du projet pour un montant de 7 millions Euros alors qu'initialement il aurait dû être couvert entièrement par le PIR. Une insuffisance de reliquat sur le PIR a nécessité le recours au PIN.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Les chantiers de travaux publics, particulièrement ceux de la construction routière qui font appel à l'utilisation de bitume et d'engins fortement consommateurs d'hydrocarbures et d'huiles, ont toujours un effet destructeur ou pollueur sur l'environnement naturel. L'organisation des chantiers prévus veillera particulièrement à ce que ces effets négatifs soient limités autant que possible par un certain nombre de mesures compensatoires, prises par le bureau de surveillance des travaux.

Le projet des rocade urbaines, une fois réalisé, aura des effets particulièrement positifs sur la population de Djibouti dans la mesure où il aura diminué les nuisances générées par une intense circulation en zone urbaine. Le projet a en effet pour objet de maintenir le trafic lourd sur des axes périurbains (route de Venise, route de Balbala) et éloigné des zones fortement urbanisées. Il a aussi pour objet d'améliorer les conditions de circulation en zone urbaine (avenue Nelson Mandela) de façon à ce qu'un écoulement fluide du trafic limite au minimum les nuisances sonores et la pollution des carburations. L'extension du projet à la route vers Doraleh produira également des effets bénéfiques de même nature.

4.1.3. Secteur de concentration 3 - (9^{ème} FED):

➤ *Eau et assainissement*

a) Résultats

Le programme d'appui au secteur de concentration du 9^{ème} FED est en phase de préparation. Une évaluation des résultats est donc prématurée à ce stade.

b) Progrès réalisés dans les activités

La première étape du processus consiste à lancer l'étude de formulation et d'actualisation de la politique sectorielle. Il avait été convenu, au 4^{ème} trimestre 2002, que les ministères concernés soumettraient à la Commission, via l'ordonnateur national, une proposition de termes de référence pour le consultant qui sera chargé d'assister le gouvernement dans cet exercice. La Commission a reçu en avril 2003 le projet de termes de références en question. La CE a intégré les principaux éléments proposés par le GoD dans un projet de document plus large qui correspond au format recommandé par les lignes directrices « Vers une gestion durable des ressources en eau ». Pour accélérer le processus, avec l'étude d'actualisation de la politique sectorielle démarrera également l'étude de pré-faisabilité d'un programme d'appui au secteur, identifiant les actions à financer sur base notamment du PIP attaché au DRSP. Ces missions pourront commencer au premier semestre 2004 une fois la FCT approuvée. A la suite de l'étude de pré-faisabilité (durée prévue : 2 mois), une étude de faisabilité devra fournir les éléments

techniques nécessaires (DAO) ainsi que la proposition de financement. Le programme restera conditionné à l'adoption effective par le gouvernement de la politique sectorielle actualisée. Des contacts étroits ont également été pris avec les autres bailleurs potentiellement intéressés dans ce secteur (notamment la France, la BM, le Japon et la BAD) afin de coordonner les actions respectives. Un séminaire regroupant les autorités concernées et les principaux bailleurs aura été organisé par la BM à Djibouti fin février 2004. Avec pour objectif la présentation de la note sectorielle de la BM, le partage d'informations sur les programmes respectifs envisagés et l'échange de points de vue sur les priorités dans le secteur eau/assainissement. Les résultats de ce séminaire seront à prendre en considération dans le cadre des études préparatoires. Pour rappel, il est essentiel de tenir compte lors de la revue à mi-parcours de ne pas pénaliser Djibouti pour un retard dans la mise en œuvre du secteur de concentration du 9^{ème} FED dont la responsabilité ne peut lui être imputée.

4.1.4. Appui aux politiques macro-économiques (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} FEDs):

a) Résultats

Confronté dès 1995 à une grave détérioration de la situation économique résultant en partie de la guerre civile, Djibouti a élaboré un programme d'ajustement soutenu par le FMI en 1996. Suite aux résultats encourageants enregistrés sur le plan macro-économique, le pays a bénéficié d'une Facilité pour la Réduction de la pauvreté et pour la Croissance (FRPC) pour 1999-2002. Ces programmes ont été appuyés par la CE, à travers un PAAS I 1996-1997 (7^{ème} FED), un PAAS II 1998-1999 (7^{ème} et 8^{ème} FED) et un PARE III 2000-2002 (8^{ème} FED).

L'aide budgétaire de la CE, en contribuant à soulager la situation des finances publiques, a permis de soutenir les dépenses dans les secteurs sociaux, surtout les secteurs de santé et d'éducation. Cette aide a également permis, grâce au financement des primes de démobilisation, à réduire la masse salariale grevant le budget et ainsi contribuer à la consolidation de la paix. A noter toutefois que le non-respect du calendrier des revues de la FRPC, le délai nécessaire pour collecter les résultats sur les indicateurs de performance et remplir les préalables du protocole d'accord concernant la tranche liée à la démobilisation ont provoqué des retards dans la mise en œuvre du PARE III. A souligner également que les réalisations sur les indicateurs de performance de la tranche variable du PARE III n'ont pas permis de décaisser la totalité de cette tranche (2.9 millions au lieu de 4). Les objectifs n'ont été atteints ni pour les indicateurs liés aux secteurs de la santé et de l'éducation (0.4 million au lieu de 1), ni pour ceux concernant la gestion des finances publiques (0.5 million au lieu de 1). Cette situation est due en partie à un manque de suivi des réalisations de la part des ministères concernés (pas d'« ownership du programme »); certains des objectifs fixés étaient aussi probablement trop ambitieux. Dans le cadre du programme pour le 9^{ème} il conviendra d'apporter une attention particulière au choix et à la définition des indicateurs de performance et à assurer un meilleur suivi par les autorités. Il y aura lieu notamment d'identifier avec précision les mesures à prendre par le gouvernement qui permettent d'atteindre les objectifs visés ainsi que les besoins éventuels en assistance technique pour la mise en place de ces mesures. Un volet institutionnel du programme devrait prévoir le financement de cette assistance. Enfin, les indicateurs devraient de préférence être limités aux secteurs où la CE intervient à Djibouti (gestion des finances publiques ; eau et assainissement pour les secteurs sociaux). Ceci afin de renforcer la cohérence et l'impact de notre coopération et de faciliter le suivi des réalisations par la CE.

b) Progrès réalisés dans les activités

Fin 2003, un montant total de 23.8 MEUR avait été engagé dans ce domaine: 7,1 MEUR sous le 7^{ème} FED et 16,7 MEUR sous le 8^{ème} FED. Les montants décaissés s'élèvent à 19.9 MEUR. La convention de financement du PARE III (10 MEUR) a été signée en septembre 2001 et venait initialement à échéance le 31 décembre 2002. Une première prolongation jusqu'au 31 mars 2003

a été accordée à la requête des autorités, compte tenu des difficultés rencontrées pour achever le projet. Une seconde demande a été introduite fin décembre 2002 pour étendre la prolongation à fin décembre 2003. Cette demande a été approuvée fin mars 2003. Enfin une troisième prolongation a été accordée jusqu'au 30 juin 2004. Cette dernière et ultime prolongation est motivée par les délais de procédure de la CE pour évaluer le montant éligible de la tranche variable (en fonction des résultats obtenus sur les indicateurs de performance) et effectuer les décaissements de la tranche variable et de la tranche démobilisation. Ces décaissements ont eu lieu respectivement en septembre et octobre 2003 sur base des conclusions de la revue conjointe du programme qui s'est tenue à Djibouti en mars 2003. Les 2.9 millions de la tranche variable ont été transférés au Trésor en quatre versements successifs entre le 1^{er} octobre et le 12 novembre 2003 après validation des pièces justificatives par l'assistance technique. Les justificatifs ont porté sur la solde des fonctionnaires et conventionnés de l'éducation nationale pour les mois de mars à juin 2003. Dans le cadre de la réalisation des préalables aux décaissements de la tranche démobilisation (1.6 millions Euro), des investigations très détaillées ont été menées par le Secrétariat pour la Démobilisation et la Réinsertion (SDR), appuyé par une assistance technique ponctuelle en avril et mai 2003. De plus, un assistant local a été recruté et financé sur la composante assistance technique du PARE III de mi-juin au 31 décembre. Les autorités ont sollicité le décaissement de la tranche en juin 2003. Il a eu lieu le 8 octobre. Le SDR était jusqu'à fin décembre en attente de la liste des personnes à démobiliser. Seule la gendarmerie avait jusqu'alors proposé 4 agents. Par ailleurs, la démobilisation/indemnisation devant s'effectuer le premier semestre 2004, le contrat de l'assistant local qu SDR a été reconduit jusqu'au 30 juin 2004.

D'ici fin juin 2004, il reste pour le PARE III à:

- pour la tranche « démobilisation », entamer et finaliser le paiement des indemnités aux bénéficiaires. Malgré divers rappels de la Délégation le GoD à la mi-janvier 2004 n'avait pas encore communiqué la liste des agents à démobiliser. En outre, sur base du budget 2004 approuvé par l'Assemblée nationale fin décembre 2004 il semblerait que seulement 500 agents seront démobilisés à partir d'avril 2004. Cela représente 427 agents de moins que la somme du PARE III autorise. Le GoD justifie cette décision par la nécessité de maintenir un personnel militaire suffisant suite aux nouveaux besoins apparus en matière de sécurité. En tout état de cause le reliquat non versé aux démobilisés devra être retourné à la CE et viendra augmenter les montants transférés au PIN du 9^{ème} FED.
- réaliser l'audit final du programme. Les termes de références ont été élaborés par l'assistance technique et l'appel d'offres sera lancé en février. La mission devrait débuter en avril 2004 pour s'achever en juin.

En ce qui concerne le 9^{ème} FED, l'approbation d'un nouveau programme d'appui budgétaire reste dépendant notamment de la poursuite d'une relation entre Djibouti et le FMI sachant que la FRPC s'est achevée en janvier 2003. C'est seulement en décembre 2003, que le FMI et le gouvernement ont pu fixer les orientations d'un futur programme. Pour ce qui est d'un éventuel PARE IV, les termes de références pour la préparation du programme ont été élaborés par l'assistance technique du PARE III en janvier 2004. L'appel d'offres pour le recrutement du consultant pourra être lancé une fois la FCT approuvée par la CE. La proposition de financement devrait être disponible en septembre et un passage au Comité FED envisageable pour février 2005. L'existence d'un programme avec le FMI ne sera pas le seul critère déterminant. Une évaluation positive de la gestion des finances publiques et du programme de réformes seront également des conditions nécessaires. A noter que le Trésor français lie toujours à ce stade l'octroi de la Subvention d'Ajustement Structurel (SAS) à l'existence d'un programme avec tirage de fonds en vertu de la « doctrine d'Abidjan ». La SAS 2003 (3 millions d'Euros) n'a donc pas été versée à Djibouti. Pour 2004 la position ne sera arrêtée qu'en fin d'année. A noter que le GoD souhaite que le PARE IV soit ciblé en affectant l'appui du FED directement au remboursement des arriérés intérieurs envers le secteur privé dans le cadre du plan global

d'apurement qui a été adopté fin 2002 et approuvé par les IBW. Ces dépenses ont fait l'objet d'un audit financé par le FED, complété ensuite par un audit financé par la BM. Les IBW considèrent la mise en œuvre effective de ce plan d'apurement comme partie intégrante des réformes à inclure dans le SMP.

c) Degré d'intégration des questions transversales

Le PARE III comporte une composante d'appui institutionnel en vue notamment de renforcer les capacités de l'administration en matière de gestion des finances publiques. Cette composante n'a pas pu être entièrement utilisée. Des termes de référence ont été élaborés par l'assistance technique du PARE III pour des appuis ponctuels notamment aux directions de l'économie et du financement extérieur. Ces propositions n'ont pas été retenues par les services concernés. Dans le cadre d'un éventuel PARE IV il conviendra de s'assurer que les besoins en renforcement de capacité institutionnelle seront clairement identifiés et définis avec précision dès la conception du projet et que les actions d'appui soient effectivement mises en œuvre, en particulier dans les domaines de la gestion des finances publiques qui auront été retenus comme indicateurs de performance du programme.

4.2. Projets et programmes hors concentration

4.2.1. S'appuyant sur les articles 72 et 73 du chapitre 6 de l'Accord de Cotonou, le gouvernement a sollicité, en novembre 2001, une aide exceptionnelle auprès de la CE, s'inscrivant dans le cadre des efforts entrepris pour la reconstruction et la réhabilitation des zones touchées par le conflit. Plus spécifiquement, le programme de réinstallation des populations déplacées, d'un montant 1,99 MEUR (hors PIN 8^{ème} FED), vise à la construction et la réhabilitation de plus de 300 logements dans les zones les plus affectées par le conflit, en fournissant aux bénéficiaires des matériaux de construction, s'appuyant sur une dynamique d'entraide et d'auto construction. Un contrat de subvention avec le PNUD, en charge de l'exécution du projet, a été signé en mars 2003. Le démarrage des travaux a eu lieu en fin de second semestre 2003, accusant un retard de quelques mois en raison de besoins qui n'avaient pas été anticipés lors de la conception du projet (notamment la main d'œuvre spécialisée). L'adhésion de la population au projet a également nécessité une implication plus importante de la part des autorités au niveau local et central. A souligner que ce projet a servi de catalyseur à des actions connexes financées par d'autres bailleurs ; notamment le PNUD, le PAM, la coopération française, l'armée française pour la réfection de voies urbaines et le déplacement de décharges.

4.2.2. D'autre part 0,6 MEUR sont réservés, au titre du PIN 9^{ème} FED, à l'appui au processus de décentralisation, s'inscrivant dans l'optique globale de consolidation démocratique, suite à la signature des accords de paix. Les principaux objectifs, définis dans le document de stratégie, visent notamment à un appui à la mise en œuvre de nouvelles institutions locales dans les districts et à la maîtrise des dépenses publiques liées au processus de décentralisation.

Les développements politiques en 2003 ont eu des répercussions négatives sur la mise en œuvre des actions envisagées. Le FMI et la Banque Mondiale ont également exprimé des inquiétudes quant à l'impact sur la situation des finances publiques. Manifestement le coût de cette décentralisation n'avait pas été pris en compte dans le projet politique du gouvernement ni reflété au budget de l'état. Les autorités comptaient probablement sur une aide extérieure qui ne s'est pas concrétisée. Les IBW doutent également de la capacité des administrations locales -très faibles en moyens humains et matériels- à gérer correctement les fonds publics qui leur seraient alloués dans le cadre de leurs nouvelles compétences. Dans son discours de nouvel an pour 2004, le Président Guellèh a annoncé la tenue d'élections régionales pour la fin 2004. N'ayant pas été

organisées dans les délais prévus par la loi (avant fin juin 2003), les observateurs s'attendaient à ce qu'elles soient repoussées après les élections présidentielles de 2005. Jusqu'ici aucune demande officielle d'utilisation de cette composante n'a été communiquée à la CE. Le gouvernement souhaite néanmoins laisser intacte l'enveloppe initialement allouée. Les fonds pourraient servir à appuyer la mise en place des conseils élus ou éventuellement à faciliter la décentralisation des services du secteur eau et assainissement dans les districts affectés par le conflit.

4.2.3. Assistance technique à l'Ordonnateur National

La revue à mi-parcours du 8^{ème} FED avait déjà dressé constat de l'absence d'une cellule FED auprès de l'ON, constituant un problème majeur dans la préparation, mise en œuvre et suivi des projets. Des efforts ont certes été observés, mais la situation n'est pas encore totalement satisfaisante. Une première réponse des autorités a été la désignation d'un agent du ministère de l'économie et des finances pour suivre l'exécution des projets financés par le FED, suivie de la création, en janvier 2001, d'une direction du financement extérieur au sein du ministère de l'économie et des finances. La CE a examiné, dès sa mise en place, la possibilité d'une AT pour aider à l'organisation et au fonctionnement de cette nouvelle direction – dont l'objectif premier est d'assurer une meilleure cohérence des actions du gouvernement et de ses bailleurs de fonds dans la formulation des priorités de financement. En mai 2002 le principe d'une AT pour la gestion du FED (cellule d'appui) a été accepté par l'ON. Un projet de termes de référence a alors été conjointement élaboré en vue d'une AT, sortant cependant du cadre traditionnel d'appui à l'ON – suite notamment aux AT extérieures spécialisées, déjà prévues auprès des ministères concernés, pour la conception, mise en œuvre et suivi des programmes 9^{ème} FED. Il est alors envisagé de renforcer prioritairement les capacités et l'appropriation locale, en deux phases. La première établira un diagnostic, identifiant les besoins de la direction du financement extérieur. Cette assistance technique extérieure, ponctuelle, d'une mission évaluée à 1 mois, permettra l'organisation du service et la relève par un personnel local, pour une durée de 2 ans. Au terme de ce délai, il est prévu que le budget de l'Etat prendra en charge ces dépenses. La proposition de financement – pour un budget estimé à 200.000 Euros – sera élaborée par le consultant, et suivra le circuit d'approbation suivant la procédure accélérée, vu le montant impliqué.

4.2.4. Facilité de coopération technique (FCT)

Suite à l'entrée en vigueur de l'Accord de Cotonou, la FCT est l'outil préconisé pour le financement des missions d'assistance technique de courte durée, prévues dans le cadre du 9^{ème} FED. Ce nouvel instrument a remplacé le système des DAGs (Décisions d'autorisation globale) utilisé auparavant pour ce type d'opérations, mais qui désormais n'est plus permis par le nouveau Règlement financier du 9^{ème} FED. Un projet de proposition de financement a été établi en juillet 2003. L'Ordonnateur national a présenté la requête pour la FCT en octobre. Le montant global de la FCT s'élève à 2,6 millions Euros et couvre notamment les besoins pour les études de faisabilité pour les programmes inscrits au 9^{ème} FED (Eau et assainissement, appui budgétaire, etc.). Son approbation est attendue pour le premier trimestre 2004.

4.3. Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)

Le PIN 9^{ème} FED prévoit un montant maximal de 300.000 Euros (soit 1% de l'enveloppe globale) pour les actions d'appui aux ANE. Il a été décidé, conjointement avec les autorités, de cibler les acteurs non étatiques actifs dans le domaine de l'eau/assainissement, conformément au secteur de concentration retenu dans le PIN 9^{ème} FED. Leurs actions pourraient en effet, en toute cohérence, compléter celles programmées, en évitant une multiplication dans des domaines d'intervention où la CE ne possède pas, à Djibouti, d'expertise. Ce choix se base également sur les leçons tirées des projets passés dans l'eau/assainissement, ayant montré l'importance cruciale d'une implication réelle de la population, par le biais d'ONGs/associations de base notamment.

Le consultant CE, en charge de l'étude de pré-faisabilité globale eau/assainissement, devra consacrer un volet de sa mission à approfondir cette problématique, en définissant la nature exacte, et les modalités précises des possibles interventions. Un travail de mapping des associations/ONGs opérant dans le domaine sera également nécessaire, permettant de dresser des critères d'éligibilité au financement. Il semble dorénavant et déjà nécessaire, pour la CE, de collaborer plus directement avec les ONGs expérimentées de la place (dites ONGs « seniors »), pouvant servir d'intermédiaire aux associations de quartier (ou ONGs « juniors »), moins formées mais plus proches des réalités de la population. Le démarrage des activités est donc lié au lancement des différentes études préparatoires planifiées dans l'eau/assainissement. Un protocole d'accord a cependant dorénavant et déjà été élaboré par la Délégation, proposant des modalités d'intervention, très largement définies, à préciser dans le cadre de ces études.

Parallèlement, un appui au secteur privé est également prévu dans le cadre de cette même enveloppe. Il a été décidé suite aux requêtes formulées par la Chambre de Commerce de Djibouti (CCD), et en complément des autres instruments de l'UE de soutien au secteur privé dont peut bénéficier le pays (la facilité d'investissement de la BEI, ProInvest, le CDE). Une analyse plus approfondie des différents acteurs impliqués et de leurs besoins devra être menée afin d'affiner les critères d'éligibilité et la nature des soutiens à apporter.

4.4. Utilisation de l'enveloppe B

Djibouti n'est pas en mesure de bénéficier de l'enveloppe B sur base des points d'application initialement prévus par Cotonou. Par contre il conviendra d'envisager d'affecter l'enveloppe B au secteur de concentration au vu des besoins financiers identifiés qui dépassent l'enveloppe A et les montants transférés des FEDs précédents, notamment en raison de l'utilisation du PIN Djibouti pour contribuer au financement de la route régionale (projet initialement couvert en totalité par le PIR). Le chronogramme des engagements prévoit que la totalité du PIN (enveloppe A et B) et des reliquats pourront être engagés d'ici fin 2005 dans l'hypothèse où les conditions seront remplies pour l'approbation d'un programme d'appui budgétaire.

4.5. Autres instruments

4.5.1. Banque Européenne d'Investissement:

La BEI a apporté 7 MEUR en engagements pendant les trois derniers FED, dont seulement 3,6 MEUR ont été décaissés. De ce total, 3,8 MEUR ont été engagés dans le secteur de l'électricité et 2,8 MEUR dans le secteur des télécommunications. La BEI a suspendu son programme de prêts à cause d'un montant important d'arriérés accumulés sur ses prêts précédents. Ces arriérés, qui s'élevaient à 2,2 MEUR, ont été payés en décembre 2002, afin de permettre la conclusion de la 3^{ème} revue de la FRPC. En 2003 de nouvelles échéances sur la dette du CDE (garantie par l'état) sont restées impayées. La BEI n'a pas effectué en 2003 de mission d'identification de nouveaux projets comme initialement envisagé. Cette mission se fera probablement en 2004.

Djibouti pourra aussi bénéficier des autres instruments développés pour promouvoir les initiatives privées tels que la facilité d'investissement gérée par la BEI, ProInvest et le Centre de Développement de l'Entreprise.

4.5.2. Coopération régionale:

Actuellement, les aides régionales dont peut bénéficier Djibouti sont concentrées dans le secteur des infrastructures de transport avec deux projets en cours ou en phase de démarrage – la mise en concession et la réhabilitation du chemin de fer Djibouti-Ethiopie, qui relie Addis-Abeba au port de Djibouti, et la construction d'un corridor routier entre l'Ethiopie et Djibouti. Pour ce dernier, le PIR couvrira la majeure partie du coût des travaux à financer sur le territoire djiboutien (72 km - 32 MEUR). En ce qui concerne le chemin de fer, deux initiatives sont actuellement en cours. Une étude pour la mise en concession du chemin de fer a démarré en mai 2003 (durée prévue de

12 mois). Après une première phase de diagnostic, le consultant devra examiner les options alternatives pour la mise en concession et établir les documents d'appel d'offre de l'option préconisée par les deux gouvernements. Le financement pour les travaux prioritaires de réhabilitation d'une partie du réseau (en territoire éthiopien) a été approuvé par le Comité FED en novembre 2003. Les appels d'offres pourront être lancés dès la signature de la convention de financement, attendue pour début 2004. Une partie des travaux sera financée par le PIR à concurrence de 30 MEUR sur le total de 40 MEUR.

En outre, Djibouti bénéficie indirectement des projets régionaux financés à travers l'IGAD.

4.5.3. Les lignes budgétaires :

Djibouti n'a pas jusqu'ici bénéficié de l'appui provenant des différentes lignes budgétaires. Des efforts de sensibilisation sont menés pour informer sur les possibilités ouvertes, particulièrement pour les lignes cofinancement ONG et actions dans le domaine du VIH/SIDA. Leur utilisation demeure cependant toujours difficile, étant handicapée par l'absence d'ONGs européennes à Djibouti, et la faiblesse des associations locales, n'ayant pas les capacités de gestion et de mise en œuvre sur le terrain.

4.5.4. Facilité technique d'appui aux APE ;

Djibouti s'intégrera dans les APE prévus pour les pays d'Afrique orientale, dans le cadre du COMESA. Le Ministère du Commerce de Djibouti a obtenu l'organisation de séminaires de vulgarisation – qui devraient se tenir au premier trimestre 2004 – en vue de familiariser les acteurs économiques de la place aux nouveaux accords et à leurs enjeux. Une étude devrait également être menée afin d'évaluer l'impact de la mise en place d'un APE sur l'économie djiboutienne, mais aussi sur son environnement social et fiscal; les résultats devraient être disponibles dès avril 2004.

Cette assistance, pour un montant de 150.000 Euros, s'insère, plus largement, dans un vaste programme, financé sur le 8^{ème} FED, visant à renforcer les capacités de l'ensemble des pays ACP pour la préparation et la mise en œuvre de ces négociations.

5.Perspectives de programmation pour les années suivantes

5.1. Intégration des nouvelles initiatives politiques et des nouveaux engagements de le CE/UE.

La programmation initiale a pris en compte de manière adéquate les nouveaux engagements politiques de l'UE qui sont pertinents et peuvent être d'application directe pour Djibouti. Le choix de l'eau et assainissement comme secteur de concentration permet de répondre notamment aux engagements concernant l'allocation du PIN aux secteurs sociaux (plus de 50%) et à ceux faisant suite au sommet de Johannesburg (water initiative).Les questions commerciales ont été prises en considération via l'octroi d'une assistance pour la préparation aux APE. La prévention de conflit est traitée dans le cadre de projets régionaux à travers l'IGAD, les volets démobilisation des programmes d'appui budgétaire et le projet de réhabilitation des zones touchées par le conflit (hors PIN). En conclusion, il n'y a pas lieu d'envisager une ré allocation du PIN pour financer de nouvelles priorités.

5.2. Propositions relatives à une revue et à une adaptation de la SC

Sur base des entretiens entre les autorités djiboutiennes et la CE lors de la qui s'est déroulée du 18 au 25 janvier 2004 dans le cadre de la mission de revue opérationnelle et de l'évaluation des perspectives de la coopération à ce moment il apparaît que :

- Un changement de secteur de concentration n'est pas envisagé ni justifié à ce stade;
- Concernant l'appui à la décentralisation, vu l'absence de perspective crédible d'utilisation dans un délai raisonnable il est proposé d'en transférer le montant qui lui était initialement alloué au secteur de concentration eau/assainissement tout en considérant la possibilité d'un appui à la décentralisation des services dans ce secteur vers les districts régionaux.
- Il sera nécessaire de soumettre à la décision de la Commission une proposition d'affectation de l'enveloppe B au secteur de concentration.

6. Conclusions

L'exercice de revue à mi-parcours du DSC-PIN 9^{ème} FED a été lancé en mars 2004 avec la transmission au siège du rapport annuel conjoint 2003 élaboré par le Charge d'affaires à Djibouti et par l'Ordonnateur National.

Les éléments du rapport annuel conjoint repris dans les chapitres précédents ont servi de base à l'élaboration des conclusions de la revue à mi-parcours, adoptées par la décision de la Commission du 30.11.2004, suite à l'avis favorable du Comité FED du 22 .9. 2004.

Ces conclusions ont tenu compte des observations formulées par l'Equipe pays Djibouti, réunie à Bruxelles le 22.04.2004, des observations de l'Ordonnateur National, communiquées le. 1.8.2004 2004 et des résultats de la consultation interservices clôturée le 12.10.2004.

La Commission a ainsi décidé le 30.11.2004 de

- maintenir la stratégie pour Djibouti, comme stipulé dans le DCS – PIN 9^{ème} FED ;
- maintenir les fonds disponibles de l'enveloppe A de 29M€ dans le secteur de concentration « eau et assainissement » et dans l'aide macro-économique et, dans les programmes hors secteurs de concentration, en appui à l'accord de paix et aux acteurs non étatiques ;
- maintenir les fonds disponibles de l'enveloppe B ;
- d'affecter 4,9 M€ de l'enveloppe B à l'aide à la réhabilitation post urgence à fournir à Djibouti suite aux graves dégâts causés par les pluies torrentielles du mois d'avril 2004.

Le contenu de la décision de la Commission a été présenté aux autorités Djiboutiennes par les représentants de la Commission lors de la réunion de revue qui a eu lieu à Djibouti les 14 et 15 Décembre 2004.

La Commission était représentée par les membres de la Délégation à Djibouti et des Directions Générales Développement et AIDCO de Bruxelles. Les autorités Djiboutiennes étaient représentées par des membres des Ministères de l'Economie et Finances, des Transports, de l'Agriculture, de l'Habitat et de l'Emploi. Ont également participé aux réunions : des représentants de l'ambassade de France (seul Etat membre représenté à Djibouti), les bureaux d'études et l'assistance technique impliqués dans la réalisation des programmes, des représentants de la société civile.

La réunion a permis de passer en revue toutes les activités réalisés ou en cours de réalisation dans le cadre des 8^{ème} et 9^{ème} FED, dans le cadre du programme régional ainsi que les programmes 9^{ème} en cours de préparation, qui pour les raisons exposées dans les chapitres précédents n'ont pas encore pu démarrer.

Les secteurs suivants ont été passés en revue :

- Appui macro-économique

Les discussions ont porté sur le rapport préparatoire du programme PARE IV, qui prévoit 12,8 M€ en appui macro-économique sur le 9^{ème} FED. Elles ont porté en particulier sur les conditionnalités requises par la Commission pour sa mise en place et sur les indicateurs proposés par la Commission permettant le décaissement des tranches, notamment ceux relatifs aux finances publiques, à l'eau et assainissement, à l'éducation et à la santé, sur lesquels l'avis des ministères djiboutiens responsables a été demandé.

Les autorités Djiboutiennes ont fait part de leur incertitude quant à la conclusion avec le FMI d'un FRPC, compte tenu des conditions posées par le Fonds, notamment l'exigence de dévaluer le franc djiboutien, qu'elles ne considèrent pas justifiée.

Dès lors, compte tenu du rattachement des programmes de soutien budgétaire FED à l'existence d'un programme avec le FMI, PARE IV risque de ne pas pouvoir se concrétiser. Les autorités djiboutiennes ont alors demandé que, dans cette hypothèse, les fonds prévus soient utilisés pour renforcer les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, considérant les besoins importants de ce secteur.

Il a été donc convenu de procéder à la préparation du programme PARE IV en présumant la conclusion positive d'un programme avec le FMI, mais d'envisager en même temps, dans le cadre de l'instruction en cours du programme « eau et assainissement », une sur programmation permettant de consacrer éventuellement les 12,8 M€ prévus pour l'appui macro-économique au secteur de l'eau et à l'assainissement.

- Eau et assainissement

Les études préparatoires des différentes interventions envisagées dans ce domaine par le CSP-PIN sont en cours. Elles concernent :

- l'appui à l'élaboration de la politique sectorielle : plusieurs missions ponctuelles sont prévues sur une période d'une année. La première mission est terminée et un premier rapport a été remis. Deux ateliers de validation (niveau technique et politique) sont prévus pour début février lors d'une deuxième mission des consultants.
Le gouvernement n'a toujours pas réagi au premier rapport.
- la préfaisabilité du programme d'appui au secteur « eau et assainissement » : mission terminée mais suite à la non approbation du rapport, le bureau d'études s'est engagé à faire parvenir un rapport corrigé pour la fin du mois de janvier.
Le Ministère de l'Habitat (assainissement) est le seul à avoir fait parvenir des commentaires au rapport.
- l'évaluation du projet 8^{ème} FED « assainissement quartiers 1 à 6 » et la préparation du projet « assainissement quartier 4 » : étude en deux phases, évaluation terminée ; le rapport est en cour d'analyse de la part des services de la Commission et des ministères compétents djiboutiens. La deuxième phase se déroulera entre janvier et mars 2005.
Le commentaires du ministère de l'Habitat sur le premier rapport sont attendus

Il a été reconnu que, afin d'assurer l'efficacité et la durabilité des réalisations envisagées par ce programme, l'adoption préalable d'une stratégie sectorielle, impliquant des réformes institutionnelles et structurelles, est indispensable. Une meilleure coordination et cohérence entre le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Habitat, responsables du secteur, sont également indispensables. Un engagement dans ce sens a été pris par les représentants Djiboutiens.

-Réaménagement de l'Oued Ambouli

Suite aux graves dégâts provoqués par les pluies torrentielles du mois d'avril, la Commission a donné une suite favorable à la requête du Gouvernement d'affecter la partie disponible de l'enveloppe B (4,9M€) au réaménagement de l'Oued Ambouli.

L'avis des autorités djiboutiennes sur les options proposées par l'étude préalable est attendu. Il sera en tout cas indispensable d'assurer la durabilité des travaux envisagés par un plan d'aménagement global, comprenant des mesures institutionnelles, environnementales et socioculturelles.

Calendrier prévisionnel : Etudes de faisabilité (technique et économique): premier semestre 2005. Proposition de financement en septembre 2005. Convention de financement en mars 2006.

- Transports

Rocades urbaines (8^{ème} FED)

Ce projet, démarré début 2003, avance de façon satisfaisante et la fin du chantier en cours est prévue pour février 2005. Dans le cadre des dispositions de la convention de financement et de la réglementation FED, une proposition pour une extension des travaux en cours pour une liaison avec le centre ville sera présentée par le gouvernement (avenant d'une valeur de 1,2 M€ et d'une durée de 4 mois). Nonobstant cette extension, le développement des travaux permettra de dégager un reliquat supérieur à 2M€, résultant des estimations des coûts prévues dans l'étude de faisabilité supérieures aux coûts effectifs. Diverses possibilités sont actuellement à l'étude pour l'utilisation de ce reliquat, qui doivent être examinées. Ces possibilités pourraient concerner le financement de l'entretien dans le cadre du Fonds d'entretien routier confié à des micros entreprises ou des travaux supplémentaires.

Route RN 1 - Corridor Sud (9^{ème} FED et PIR 8^{ème} FED)

L'évaluation des offres relatives aux propositions de solutions techniques, aux spécifications techniques et à la préparation du dossier d'appel d'offres pour les travaux est en cours. Selon le calendrier envisagé les travaux de chantier pourront commencer au cours du premier semestre 2006. Toutefois, il est indispensable que, compte tenu des profonds dysfonctionnements du secteur, au préalable soient adoptées les mesures nécessaires à la réforme du secteur routier, conditionnalité prévue dans la convention de financement. Après la lecture des engagements du gouvernement au sein de la convention de financement, il est apparu nécessaire une analyse et une reformulation à entreprendre de commun accord avec l'administration pour déterminer de la manière plus claire et précise possible ce que l'on attend du gouvernement avant de lancer les travaux.

Les autorités djiboutiennes ont également exprimé leur préoccupation sur l'état d'avancement du projet du corridor Sud du côté de l'Ethiopie.

Chemin de fer (CDE)

Le PIR 8^{ème} FED finance la réhabilitation de la partie Djiboutienne du Chemin de fer Djibouti-Ethiopie, la partie Ethiopienne étant financée par le PIN Ethiopie. Le démarrage des travaux et la mise en concession, qui ont connu des retards, sont prévus pour fin 2005. La situation actuelle

du chemin de fer est très critique, par manque de ressources financières pour les équipements, les salaires et les pièces de rechanges et par les contraintes posées par les sources de financement différentes pour les deux pays, qui entravent la cohérence et la coordination dans les décisions relatives aux deux tronçons. Ces problèmes seront soulevés lors du Conseil d'Administration à tenir prochainement à Addis.

- Soutien à la décentralisation

Les discussions sur la décentralisation ont permis une meilleure perception du calendrier du processus de décentralisation, qui sera opérationnel avec les résultats des élections régionales, reportées à fin 2005. Les besoins sont nombreux et une demande formelle pour l'utilisation des fonds prévus dans le PIN sera formulée par les autorités djiboutiennes très dans le courant du premier semestre 2005.

- Acteurs non étatiques

Les discussions se sont déroulées à la présence de certains représentants de la société civile et du Ministère de l'Emploi, responsable pour la réglementation du secteur. Les associations sont nombreuses, mais leur domaines et procédés d'interventions sont confus. Elles devraient être réglementées dans le cadre d'une législation appropriée qui est en cours d'adoption.

A l'heure actuelle l'appui aux associations opérant dans le secteur de concentration de l'eau et de l'assainissement reste privilégié. La forme de cet appui et les bénéficiaires doivent être identifiés dans le cadre de la préparation des programmes prévus dans ce secteur.

En conclusion la réunion de revue a permis d'actualiser la situation dans les domaines d'intervention du PIN et de confirmer la nécessité de procéder :

- à la mise en place d'un accord avec le FMI, comme préalable à l'octroi de l'aide budgétaire ;
- en même temps à la préparation de programmes supplémentaires dans le domaine de concentration « eau et assainissement », au cas où l'octroi de l'aide macro-économique se révélait impossible ;
- à la mise en place des réformes structurelles dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- à la mise en place des réformes structurelles dans le secteur des transports.

Le chronogramme des activités prévues par le 9^{ème} FED, repris en annexe, a été actualisé selon les nouvelles prévisions.

Rapport annuel conjoint 2003

Liste des annexes

- A. Cadre d'intervention 9^{ème} FED :
 - A1. Eau et assainissement
 - A2. Appui macro-économique
 - A3. Appui à l'accord de paix
- B. Chronogramme des activités :
 - B1. Chronogramme 9^{ème} FED
 - B2. Pipeline 2004-2007
- C. Calendrier des engagements :
 - C1. Engagements primaires du 9^{ème} FED – DSC 2002-2007
 - C2. Engagements secondaires du 9^{ème} FED - DSC 2002-2007
 - C3. Engagements secondaires 7^{ème} et 8^{ème} FED
- D. Calendrier des décaissements :
 - D1. Décaissements projets en cours 7^{ème} et 8^{ème} FED
 - D2. Décaissements 9^{ème} FED - DSC 2002-2007
- E. Situation des engagements et paiements à fin 2003 :
 - E1. Récapitulatif 6, 7, 8, 9^{ème} FED
 - E2. PIN 6^{ème} FED
 - E3. PIN 7^{ème} FED
 - E4. Hors PIN 7^{ème} FED
 - E5. PIR 7^{ème} FED
 - E6. PIN 8^{ème} FED
 - E7. Ajustement structurel Hors PIN 8^{ème} FED
 - E8. Hors PIN 8^{ème} FED
 - E9. Récapitulatif des crédits disponibles
- F. Accélération de l'utilisation des reliquats
 - F1. Situation des projets non clôturés au 31.12.03 – PIN
 - F2. Situation des projets non clôturés au 31.12.03 – Hors PIN
 - F3. Récapitulatif – RAL sur projets à clôturer / PIN
 - F4. Récapitulatif – Montant disponible non engagé ou reste à contracter (RAC) – hors PIN
 - F5. Clôtures réalisées en 2003, PIN
 - F6. Clôtures réalisées en 2003, hors PIN
 - F7. Liste des projets nécessitant des actions préalables avant clôture
- G. Indicateurs sociaux, Djibouti :
 - G1. Préalable : réserves sur la qualité des données statistiques
 - G2. Indicateurs – Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM)
 - G3. Autres indicateurs sociaux de bas
- H. Profil Environnemental
- I. Matrice des donateurs

Cadre Logique : Eau et assainissement

	INDICATEURS DE PERFORMANCE	SOURCE DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Objectifs globaux			
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter l'approvisionnement en eau potable par une production accrue et une meilleure gestion des ressources Améliorer l'accès à l'eau potable et à un coût non réhibitoire surtout pour les populations défavorisées Améliorer l'environnement urbain 	Amélioration du niveau de vie tel qu'exprimé par des indices de développement humain, par l'augmentation de la couverture en fourniture d'eau potable et des surfaces assainies en zones urbaine et périurbaine.	Rapport PNUD	Volonté politique de réformer les secteurs et engagement dans la mise en oeuvre d'une stratégie en faveur des pauvres.
Objectifs spécifiques de l'intervention de la CE			
<ul style="list-style-type: none"> Restauration du secteur de l'eau urbaine en améliorant le service des eaux potable de la Ville de Djibouti et des Chefs-lieux des Districts pendant les 5-10 années à venir Réalisation des plans d'assainissement et protection d'environnement Exploration des ressources alternatives en eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> % de la population urbaine ayant accès à l'eau potable taux de mortalité lié à l'eau quantité de l'eau produite utilisant des ressources alternatives par rapport à la consommation totale 	ONED, OMS	Allocations budgétaires adéquates et régulières. Contribution des bailleurs. Coordination efficace entre bailleurs.
Résultats attendus :			
<p>Appui institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une politique sectorielle cohérente intégrant les secteurs d'eau et d'assainissement Mise en place des structures de gestion et coordination efficace 	Planification et gestion d'opérations et d'investissements dans les secteurs d'eau et d'assainissement coordonné et efficace – Tarification sur base des niveaux de consommation et des besoins.	Gouvernement	Accords institutionnels pertinents conclus et rendus efficaces. Toutes les sources de financement sont utilisées de façon adéquate avec l'objectif de réduire la pauvreté.
<p>Hydraulique urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> Le réseau d'AEP de la ville de Djibouti opérationnel et fonctionnel L'ONED restructuré et préparé à sa mise en concession, y compris son rétablissement financier 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des pertes d'AEP de la ville de Djibouti par rapport au volume actuel Réduction des dettes de l'ONED Offres concrètes pour concession/contrat de gestion de l'ONED. Recensement des points d'eau et vérification de leur surveillance. 	ONED, Gouvernement	
<p>Assainissement et environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseaux d'assainissement dans les quartiers pauvres de la ville de Djibouti opérationnel et fonctionnel Amélioration de l'environnement urbain Meilleure connaissance des données pluviométriques du territoire et contrôle de qualité des eaux de certaines nappes et des eaux marines 	<ul style="list-style-type: none"> % de l'eau usée retraitée performance du système mesuré par l'évolution des maladies – paludisme, dingue, choléra Insertion des mesures et contrôles environnementaux dans le Plan d'Action National pour l'Environnement Augmentation du pourcentage du niveau de dépense en assainissement. 	MHUEAT, OMS, Ministère de Santé	
<p>Etudes</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaissance des alternatives de ressources en eau potable, y compris le dessalement de l'eau de mer en mobilisant l'énergie éolienne Connaissance approfondie de la nappe de Djibouti 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes menées à bonne fin. Niveau d'information des administrations concernées. 		

Cadre Logique : Appui macro-économique

	INDICATEURS DE PERFORMANCE	SOURCE DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Objectifs globaux			
<ul style="list-style-type: none"> Atteindre un équilibre macro-économique par la stabilisation financière Créer un environnement favorable au secteur privé Engendrer un développement social et environnemental, y compris au niveau de la protection sociale Rationaliser l'administration et promouvoir la bonne gouvernance par la réforme de la fonction publique Promouvoir l'intégration régionale 	<ul style="list-style-type: none"> Equilibre budgétaire Création des sociétés privées, sociétés privatisées Indicateurs sociaux Niveau de masse salariale de l'administration Restructuration, formations Exportations 	TOFE, RDP, texte de lois et décrets, comptes nationaux, audit du fichier de la solde, statistique nationale	
Objectifs spécifiques de l'intervention de la CE			
Finances publiques : <ul style="list-style-type: none"> Assainissement de la situation des finances publiques Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de la transparence dans la gestion des finances publiques Secteurs sociaux : <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre efficace de la politique de santé de base et de l'éducation 			Réalisation effective des réformes en cours. Respect des conditionnalités de la FRPC. Finalisation du DSRP
Résultats attendus :			
Finances publiques : <ul style="list-style-type: none"> Apurement des arriérés de paiement sur les entreprises privées, publiques et les salaires Masse salariale réduite suite à la démobilisation de l'armée et la police Mise en place d'un cadre consolidé des dépenses publiques Préparation, exécution et suivi du budget de l'Etat amélioré Amélioration de la programmation d'un programme d'investissements publics et des financements extérieurs y compris la dette 	<ul style="list-style-type: none"> Cellule d'apurement opérationnel N° de dossiers de règlement des arriérés approuvé Non-accumulation de nouveaux arriérés intérieurs % de réduction de masse salariale 2000-2003 Equilibre budgétaire à partir de 2003 Niveau d'investissements publics Niveau de financement et dette extérieure 	Audits, Loi de Finances, TOFE, RDP, note de cadrage macro-économique, document du PIP triennal	
Secteurs sociaux : <ul style="list-style-type: none"> Situation dans l'éducation améliorée : taux d'analphabétisation réduit, taux de scolarisation primaire accru, taux de déperdition en baisse Situation dans le secteur de la santé améliorée : espérance de vie améliorée, taux de mortalité maternelle et infantile réduit 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de scolarisation global/par genre dans l'enseignement primaire Taux de déperdition global/par genre dans l'enseignement primaire Taux de réussite global/par genre de l'enseignement primaire vers l'enseignement secondaire Taux de couverture vaccinale Taux de consultation prénatale, de fréquentation des centres de santé et de couverture obstétricale 	Bulletins de statistiques et résultats enquête EDAM-IS 2002	

Cadre Logique : Appui à l'accord de paix

	INDICATEURS DE PERFORMANCE	SOURCE DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Objectifs globaux			
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie à Djibouti Contribuer au développement de la démocratie locale et de la bonne gouvernance à Djibouti 	<ul style="list-style-type: none"> Absence des conflits internes Participation de la population dans les suffrages nationaux et locaux 	Commissions électorales	Volonté politique à tous niveaux. Adoption de loi sur la décentralisation. Participation active des populations concernées. Minimum de conflits dans la région.
Objectifs spécifiques de l'intervention de la CE			
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures sociales et économiques dans les trois Districts affectés par la guerre civile - Obock, Dikhil et Tadjourah Appuyer la mise en place et le fonctionnement de nouvelles institutions locales dans ces mêmes Districts 	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux infrastructures et services publics Efficacité des services publics Taux de participation aux élections locales 	Association des usagers Commissions électorales	Allocations budgétaires adéquates et régulières. Contribution des bailleurs de fonds.
Résultats attendus :			
Programme de réhabilitation <ul style="list-style-type: none"> Un meilleur accès à l'eau potable pour la population et leur bétail dans les trois Districts 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ouvrages hydrauliques réalisés par District Prix de revient du m³ d'eau productible et consommée réellement. % de nouveaux ouvrages opérationnels après 1 an Degré de satisfaction de la demande de l'eau : % de la population alimenté, importance du cheptel gravitant autour du point d'eau, qualité de l'eau, facilité d'exploitation. Participation effective des usagers dans la gestion des infrastructures 	Ministère de l'Agriculture Association des usagers	
Décentralisation <ul style="list-style-type: none"> Les Assemblées Régionales en place et opérationnels, les représentants élus par suffrage universel dans les trois Districts Les exécutifs de ces Assemblées en place et opérationnels, financés de manière adéquate et régulière 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'Assemblées Régionales mises en place et opérationnelles Nombre d'exécutifs régionaux en place et opérationnels Taux de participation aux élections 	Ministère de l'Intérieur	

DJIBOUTI		Instrument	Amounts		Target dates		
			M€		Identification	Appraisal	Financing decision
FED Programmes de Coopération							
Déjà décidé							
Facilité de coopération technique (FCT)		PS	2,60	(1)	juil-03	sept-03	avr-04
Projet routier Dobi-Arta (travaux)		PS	7,00	(2)	mars-00	mars-03	févr-04
Total			9,60				
SECTEUR DE CONCENTRATION:							
Eau et Assainissement							
			12,65				
- Programmes d'invest. et Appui institutionnel		PS	7,65	(3)	févr-05	nov-05	mars-06
- Quartier 4		PS	5,00	(3)	déc-91	juin-05	janv-06
APPUI MACROECONOMIQUE:							
- Appui budgétaire		GBS	12,80		oct-04	juin-05	oct-05
SECTEUR HORS CONCENTRATION:							
			2,60				
- Accord de paix: infrastructures rurales		PS	2,00		févr-05	nov-05	mars-06
- Accord de paix: décentralisation		PS	0,60		févr-05	nov-05	mars-06
APPUI AUX ACTEURS NON-ETATIQUES							
		PS	0,30		mai-05	nov-05	mars-06
AT longue terme ON							
		PS	0,25		oct.-04	mai-05	sept.-05
Env. B : Oued Ambouli							
		PS	4,90		oct.-04	oct.-05	févr.-06
TOTAL			43,10 M€				
DEFICIT (sans enveloppe B)			- 4,01 M€				
Ressources (M€)							
9ème FED - Enveloppe A			29,00		(1) : dont 1,00M€ pour les études préparatoires et de recherche du secteur de concentration 9ème FED + finalisation étude Quartier 4.		
			9,24		(2) : plus 25 M€ sur le PIR.		
Transfert FED précédents déjà comptabilisés					(3) : estimation		
Transfert FED précédents potentiel (4)			0,85		(4) : Sur base des projets en cours de clôture; le montant final sera probablement supérieur notamment en raison de la sous-utilisation du PARE III (±1 M€)		
Total ressources			39,09				
9ème FED - Enveloppe B			5,30				
SBS : Sector Budget Support		GBS :General Budget Support		Amounts +15% include contingencies for over-programming			

PIPELINE 2004 -2007

ANNEXE - B 2

PAYS: DJIBOUTI

Unité AIDCO	Gestionnaire du projet	EDF or LB	Intitulé du projet	APPRAISAL												RISK	Cat <2mio €	FINANCING DECISION				Total 2004 - 2007 (MEUR)	Commentaires	
				2004												low (1) med(2) high(3)		2004	2005	2006	2007			
				TOTAL	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov									Déc
Déjà décidé																								
C/1	H. Bosuener	PIN 9	FCT														1		2,60				2,60	
C/7	A. Torres	PIN 9	Route Arta - Guéllilé (travaux)														1		7,00				7,00	
Secteur de concentration - Eau et assainissement																								
C/7	B. Bazin	PIN 9	Investissement et appui institutionnel														2				7,65		7,65	
C/7	B. Bazin	PIN 9	Quartier 4	5,00										5,00			2			5,00			5,00	
Appui macroéconomique																								
C/3	T. Angerer	PIN 9	Appui budgétaire	12,80													2			12,80			12,80	Remis en cause si arrêt du programme avec le FMI
Secteur hors concentration																								
C/7	B. Bazin	PIN 9	Appui infrastr. rurales														2	Oui			2,00		2,00	
C/4	Kaspers	PIN 9	Appui décentralisation														2	Oui			0,60		0,60	
Appui aux acteurs non-étatiques																								
C/4	H. Jenkinson	PIN 9	Appui acteurs non-étatiques														2				0,30		0,30	
Divers																								
		PIN 9	AT longue terme ON	0,25											0,25		1	Oui		0,25			0,25	
	Env. B	PIN 9															2				4,90		4,90	
			TOTAL	18,05											18,05				9,60	18,05	15,45	0,00	43,10	

ENGAGEMENTS PRIMAIRES DU 9^{EME} FED - DSC 2002-2007

ANNEXE - C 1

Montants en millions €	ENGAGEMENTS PRIMAIRES								
	TOTAL	2004		2005		2006		2007	
		1	2	1	2	1	2	1	2
DJIBOUTI									
FED Programmes de Coopération									
<u>Déjà décidé</u>									
Facilité de coopération technique (FCT)	2,60	2,60							
Projet routier Dobi-Arta (travaux)	7,00	7,00							
Total	9,60								
SECTEUR DE CONCENTRATION:									
<i>Eau et Assainissement</i>	12,65								
- Investissement et Appui institutionnel	7,65					7,65			
- Quartier 4	5,00				5,00				
APPUI MACROECONOMIQUE:									
- Appui budgétaire	12,80				12,80				
SECTEUR HORS CONCENTRATION:	2,60								
- Accord de paix: infrastructures rurales	2,00					2,00			
- Accord de paix: décentralisation	0,60					0,60			
APPUI AUX ACTEURS NON-ETATIQUES	0,30					0,30			
AT longue terme ON	0,25				0,25				
Env. B : Oued Ambouli	4,90					4,90			
TOTAL	43,10	9,60			18,05	15,45			
Engagements cumulatifs		9,60	9,60	9,60	27,65	43,10			
		22%	22%	22%	64%	100%			

ENGAGEMENTS SECONDAIRES DU 9^{EME} FED - DSC 2002-2007

ANNEXE - C 2

Montants en millions €	TOTAL	ENGAGEMENTS SECONDAIRES									
		2004		2005		2006		2007		2008	
		1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
DJIBOUTI											
FED Programmes de Coopération											
<u>Déjà décidé</u>											
Facilité de coopération technique (FCT)	2,60	1,00	0,65	0,17	0,70	0,08					
Projet routier Dobi-Arta (travaux)	7,00					7,00					
Total	9,60										
SECTEUR DE CONCENTRATION:											
<i>Eau et Assainissement</i>	12,65										
- Investissement et Appui institutionnel	7,65					1,00	6,15		0,50		
- Quartier 4	5,00						4,90		0,10		
APPUI MACROECONOMIQUE:											
- Appui budgétaire	12,80				4,80		4,00		4,00		
SECTEUR HORS CONCENTRATION:	2,60										
- Accord de paix: infrastructures rurales	2,00					2,00					
- Accord de paix: décentralisation	0,60					0,60					
APPUI AUX ACTEURS NON-ETATIQUES	0,30					0,30					
AT longue terme ⁽¹⁾	0,25					0,15	0,10				
Env. B : Oued Ambouli	4,90					1,20	3,70				
TOTAL	43,10	1,00	0,65	0,17	5,50	12,33	18,85		4,60		

Engagements cumulatifs	1,00	1,65	1,82	7,32	19,65	38,50	38,50	43,10	43,10
	2%	4%	4%	17%	46%	89%	89%	100%	100%

DECAISSEMENTS PROJETS EN COURS 7^{ème} ET 8^{ème} FED

ANNEXE - D 1

Montants en millions €	Engagement primaire	TOTAL	Situation au 31 /12 /03	DECAISSEMENTS							
				2004		2005		2006		2007	
				1	2	1	2	1	2	1	2
DJIBOUTI											
SECTEURS de CONCENTRATION:											
<u>Transports :</u>											
<u>Rocades urbaines</u>											
Travaux	sept-02	11,60	0,60	2,00	2,00	0,42					
Appui institutionnel			0,00	0,23	0,23	0,05					
Extension travaux (Doraleh - Travaux et surv.)			0,00				2,02	2,02	2,02		
<u>Appui macroéconomique *</u>											
Programme appui réformes économiques (PARE III 2000-2002)	nov-00	10,00	8,51	0,06							
SECTEUR HORS CONCENTRATION:											
<u>Appui exceptionnel</u>											
Programme Appui réinstallation des populations déplacées (travaux)	mars-03	2,00	1,00		1,00						
TOTAL		23,60	9,51	2,29	3,23	0,47	2,02	2,02	2,02	0,00	0,00
Decaissements cumulatifs			9,51	11,80	15,04	15,51	17,53	19,55	21,57		
			40%	50%	64%	66%	74%	83%	91%		

* Ils ne sont plus prévus d'autres paiements sur ce programme.

DECAISSEMENTS 9^{EME} FED - DSC 2002-2007

ANNEXE - D 2

Montants en millions €	TOTAL	DECAISSEMENTS									
		2004		2005		2006		2007		2008	
		1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
DJIBOUTI											
FED Programmes de Coopération											
<u>Déjà décidé</u>											
Facilité de coopération technique (FCT)	2,60	0,68	0,96	0,32	0,32	0,32					
Projet routier Dobi-Arta (travaux)	7,00				1,40	1,40	1,40	1,40	1,40		
Total	9,60										
SECTEUR DE CONCENTRATION:											
<i>Eau et Assainissement</i>	12,65										
- Investissement et Appui institutionnel	7,65						0,50	3,00	3,00	1,00	0,15
- Quartier 4	5,00					1,00	2,00	2,00			
APPUI MACROECONOMIQUE:											
- Appui budgétaire	12,80				4,80		4,00		4,00		
SECTEUR HORS CONCENTRATION:	2,60										
- Accord de paix: infrastructures rurales	2,00						0,50	0,50	0,50	0,50	
- Accord de paix: décentralisation	0,60						0,20	0,20	0,20		
APPUI AUX ACTEURS NON-ETATIQUES	0,30						0,10	0,10	0,10		
AT longue terme ON	0,25					0,15	0,10				
Env. B : Oued Ambouli	4,90					1,00	3,00	0,90			
TOTAL	43,10	0,68	0,96	0,32	6,52	3,87	11,80	8,10	9,20	1,50	0,15
Décaissements cumulatifs		0,68	1,64	1,96	8,48	12,35	24,15	32,25	41,45	42,95	43,10
		2%	4%	5%	20%	29%	56%	75%	96%	100%	100%

ANNEXE - E1

DJIBOUTI

Récapitulatif 2003 - 6ème, 7ème, 8ème, 9ème FED

N° FED	Engagmts I	Engagmts II fin 2002	Nveaux engagmts II 2003	Engagmts II fin 2003	Paiements fin 2002	Paiements 2003	Paiements fin 2003
6ème	18.171.458,87	17.417.514,65	0,00	17.417.514,65	17.384.047,24	-42,02	17.384.005,22
7ème	27.052.639,14	25.899.483,85	0,00	25.899.483,85	22.922.294,34	548.907,07	23.471.201,41
8ème	30.650.981,00	10.904.840,00	12.781.215,00	23.686.055,00	10.508.701,03	6.476.142,86	16.984.843,89
9ème	7.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	82.875.079,01	54.221.838,50	12.781.215,00	67.003.053,50	50.815.042,61	7.025.007,91	57.840.050,52

Pas de nouveaux engagements primaires en 2003.

ANNEXE - E2

DJIBOUTI

N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2002	Nveaux engagmts II 2003	Engagmts II fin 2003	Paiements fin 2002	Paiements 2003	Paiements fin 2003
8	Prog. appui sect. information	1.100.000,00	1.100.000,00	0,00	1.100.000,00	1.096.318,46	-42,02	1.096.276,44
10	Progr. développement rural	6.800.000,00	6.062.306,25	0,00	6.062.306,25	6.061.468,68	0,00	6.061.468,68
12	Progr. formation emploi	2.200.000,00	2.183.749,53	0,00	2.183.749,53	2.183.749,53	0,00	2.183.749,53
	TOTAL	10.100.000,00	9.346.055,78	0,00	9.346.055,78	9.341.536,67	-42,02	9.341.494,65

DJIBOUTI		ANNEXE - E3						
N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2002	Nveaux engagmts II 2003	Engagmts II fin 2003	Paiements fin 2002	Paiements 2003	Paiements fin 2003
2	2ème PDUD	10.500.000,00	10.242.369,00	0,00	10.242.369,00	9.781.137,30	78.612,96	9.859.750,26
14	AT à l'imprimerie nationale	145.000,00	145.000,00	0,00	145.000,00	145.000,00	0,00	145.000,00
21	Réhabilitation écoles primaires Ali Sabieh	366.000,00	366.000,00	0,00	366.000,00	361.778,75	0,00	361.778,75
33	Appui Ajustement Structrel 96/97	3.000.000,00	3.000.000,00	0,00	3.000.000,00	2.939.029,82	0,00	2.939.029,82
TOTAL		14.011.000,00	13.753.369,00	0,00	13.753.369,00	13.226.945,87	78.612,96	13.305.558,83

DJIBOUTI		ANNEXE - E4						
N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2002	Nveaux engagmts II 2003	Engagmts II fin 2003	Paiements fin 2002	Paiements 2003	Paiements fin 2003
16	Création d'un parc à bétail	97.751,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	Amélioration eau camps de réfugiés	260.000,00	260.000,00	0,00	260.000,00	130.000,00	0,00	130.000,00
TOTAL		357.751,66	260.000,00	0,00	260.000,00	130.000,00	0,00	130.000,00

DJIBOUTI								ANNEXE - E5
ANNEXE - E5								
N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2002	Nveaux engagmts II 2003	Engagmts II fin 2003	Paiements fin 2002	Paiements 2003	Paiements fin 2003
746	Dobi-Arta road feasibility study	750.000,00	662.000,00	0,00	662.000,00	239.381,84	20.071,40	259.453,24
	TOTAL	750.000,00	662.000,00	0,00	662.000,00	239.381,84	20.071,40	259.453,24

DJIBOUTI								ANNEXE - E6
ANNEXE - E6								
N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2002	Nveaux engagmts II 2003	Engagmts II fin 2003	Paiements fin 2002	Paiements 2003	Paiements fin 2003
2	Progr. appui ajustement structurel 98/99	3.300.000,00	3.300.000,00	0,00	3.300.000,00	3.240.142,89	0,00	3.240.142,89
5	Etude d'actualisation Quartier 4	130.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	PARE III	3.900.000,00	137.500,00	3.535.690,00	3.673.190,00	91.913,98	2.416.439,66	2.508.353,64
12	AT successive au programme de réformes	450.000,00	301.000,00	125.000,00	426.000,00	68.593,63	121.976,96	190.570,59
14	AT réinstallation populations déplacées	80.000,00	80.000,00	0,00	80.000,00	69.437,00	3.750,86	73.187,86
15	Rocades urbaines	11.600.000,00	0,00	5.021.000,00	5.021.000,00	0,00	599.669,63	599.669,63
	TOTAL	19.460.000,00	3.818.500,00	8.681.690,00	12.500.190,00	3.470.087,50	3.141.837,11	6.611.924,61

								ANNEXE - E7
DJIBOUTI								
N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2002	Nveaux engagmts II 2003	Engagmts II fin 2003	Paiements fin 2002	Paiements 2003	Paiements fin 2003
6	PARE III	2.900.000,00	2.900.000,00	0,00	2.900.000,00	2.900.000,00	0,00	2.900.000,00
7	PARE III	3.200.000,00	1.100.000,00	2.100.000,00	3.200.000,00	1.100.000,00	2.100.000,00	3.200.000,00
	TOTAL	6.100.000,00	4.000.000,00	2.100.000,00	6.100.000,00	4.000.000,00	2.100.000,00	6.100.000,00

								ANNEXE - E8
DJIBOUTI								
N°	Intitulé du projet	Engagmts I	Engagmts II fin 2002	Nveaux engagmts II 2003	Engagmts II fin 2003	Paiements fin 2002	Paiements 2003	Paiements fin 2003
16	Appui réinstallation populations déplacées	1.999.525,00	0,00	1.999.525,00	1.999.525,00	0,00	983.734,00	983.734,00
	TOTAL	1.999.525,00	0,00	1.999.525,00	1.999.525,00	0,00	983.734,00	983.734,00

DJIBOUTI					Annexe E-9	
Récapitulatif des crédits disponibles (06.01.04)						
6ème FED						
	Dotation	Décidé	Solde	RAL	TRANSFERE	
PIN	16.000.000,00	15.898.410,05	101.589,95	28.948,30	130.538,25	
					59.958,61 *	
HORS PIN		2.273.048,82				
TOTAL					190.496,86	
* Transfert du 4ème FED						
7ème FED						
	Dotation	Décidé	Solde	RAL	TRANSFERE	
PIN	19.900.000,00	18.824.016,67	1.075.983,33	788.773,82	1.864.757,15	
					103.095,79 *	
HORS PIN		8.228.622,47				
TOTAL					1.967.852,94	
* Transfert du 4ème FED						
8ème FED						
	Dotation	Décidé	Solde	RAL	TRANSFERE	
PIN	26.700.000,00	19.651.456,00	7.048.544,00	28.536,51	7.077.080,51	
HORS PIN		10.999.525,00				
TOTAL					7.077.080,51	
9ème FED						
	Dotation	Décidé	SOLDE		Transféré	9.235.430,31
PIN	34.800.000,00	7.000.000,00	27.800.000,00		TOTAL	44.035.430,31
Enveloppe A	29.000.000,00	7.000.000,00	22.000.000,00			
Enveloppe B	5.800.000,00	0,00	5.800.000,00		Transférable	846.258,63
					GRAND TOTAL	44.881.688,94
HORS PIN		-				
TOTAL	34.800.000,00	7.000.000,00	27.800.000,00			

SITUATION DES PROJETS NON CLOTURES AU 31.12.03 - PIN

N° du projet	Intitulé du projet	Instrument	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	RAC	RAP	RAL	Etat
6 ACP DI 8	Prog. d'appui au secteur de l'information	PIN	05.10.88	1.100.000,00	1.100.000,00	1.096.276,44	0,00	3.723,56	3.723,56	Clôture en cours
6 ACP DI 10	Programme de dvlpt rural	PIN	21.12.88	6.800.000,00	6.062.306,25	6.061.468,68	737.693,75	837,57	738.531,32	Avance à justifier ou à rembourser par l'administration
6 ACP DI 12	Prog. formation emploi	PIN	23.05.89	2.200.000,00	2.183.749,53	2.183.749,53	16.250,47	0,00	16.250,47	Avance à justifier ou à rembourser par l'administration
7 ACP DI 2	Deuxième programme de développement urbain	PIN	30.04.92	10.500.000,00	10.376.013,00	9.897.253,48	123.987,00	478.759,52	602.746,52	En cours
7 ACP DI 14	Assistance technique à l'imprimerie nationale	PIN	28.09.93	145.000,00	145.000,00	145.000,00	0,00	0,00	0,00	Clôture en cours
7 ACP DI 21	Réhabilitation des écoles primaires	PIN	18.08.94	366.000,00	366.000,00	365.796,75	0,00	203,25	203,25	Requête de l'ON en cours pour la clôture
7 ACP DI 33	Appui à l'ajustement structurel	PIN	20.05.96	3.000.000,00	3.000.000,00	2.971.185,82	0,00	28.814,18	28.814,18	Requête de l'ON en cours pour la clôture
8 ACP DI 2	Prog. d'appui à l'ajustement structurel	PIN	09.10.97	3.300.000,00	3.300.000,00	3.240.142,89	0,00	59.857,11	59.857,11	Clôture en cours
8 ACP DI 5	Etude d'actualisation du projet "réhabilitation du quartier 4	PIN	12.10.00	130.000,00	0,00	0,00	130.000,00	0,00	130.000,00	Requête de l'ON en cours pour la clôture
8 ACP DI 8	PARE III 2000/2004	PIN	10.11.00	3.900.000,00	3.664.290,00	2.527.360,98	235.710,00	1.136.929,02	1.372.639,02	En cours
8 ACP DI 12	Assistance technique successive au PARE III	PIN	16.07.01	450.000,00	301.000,00	192.680,60	149.000,00	108.319,40	257.319,40	En cours
8 ACP DI 15	Rocades urbaines et périurbaines	PIN	19.03.02	11.600.000,00	5.021.000,00	480.132,34	6.579.000,00	4.540.867,66	11.119.867,66	En cours
9 ACP DI 2	Réhabilitation du couloir sud (carrefour d'Arta - Guéllié)	PIN	18.12.03	7.000.000,00	0,00	0,00	7.000.000,00	0,00	7.000.000,00	En cours
TOTAL PIN				50.491.000,00	35.519.358,78	29.161.047,51	14.971.641,22	6.358.311,27	21.329.952,49	

DJIBOUTI										Annexe F-2
SITUATION DES PROJETS NON CLOTURES AU 31.12.03 - HORS PIN										
N° du projet	Intitulé du projet	Intrument	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	RAC	RAP	RAL	Etat
7 ACP DI 16	Création d'un parc à bétail	Hors PIN	03.12.93	97.751,66	0,00	0,00	97.751,66	0,00	97.751,66	Requête de l'ON en cours pour la clôture
7 ACP DI 36	Amélioration de l'approvisionnement en eau des camps de réfugiés	Hors PIN	05.11.96	260.000,00	260.000,00	130.000,00	0,00	130.000,00	130.000,00	Clôture en cours
8 ACP DI 6	PARE III 2000/2002	Hors PIN	10.11.00	2.900.000,00	2.900.000,00	2.900.000,00	0,00	0,00	0,00	En cours
8 ACP DI 7	PARE III 2000/2003	Hors PIN	10.11.00	3.200.000,00	3.200.000,00	3.200.000,00	0,00	0,00	0,00	En cours
8 ACP DI 16	Appui à la réinstallation des populations déplacées	Hors PIN	12.09.02	1.999.525,00	1.999.525,00	983.734,00	0,00	1.015.791,00	1.015.791,00	En cours
TOTAL HORS PIN				8.457.276,66	8.359.525,00	7.213.734,00	97.751,66	1.145.791,00	1.243.542,66	

DJIBOUTI							Annexe F-3
Récapitulatif - RAL sur projets à clôturer / PIN							
nov-03							
N° FED	Nbre de projets à clôturer	Engagement I	Engagement II	Payé	RAP	Disponible non engagé (RAC)	RAL
6ème	3	10.100.000,00	9.346.055,78	9.341.494,65	4.561,13	753.944,22	758.505,35
7ème	3	3.511.000,00	3.511.000,00	3.481.982,57	29.017,43	0,00	29.017,43
8ème	2	3.430.000,00	3.300.000,00	3.240.142,89	59.857,11	130.000,00	189.857,11
TOTAL	8	17.041.000,00	16.157.055,78	16.063.620,11	93.435,67	883.944,22	977.379,89
N° FED							
Montants en principe transférable au 9ème FED							
6ème	758.505,35						
7ème	29.017,43						
8ème	189.857,11						
TOTAL	977.379,89						

DJIBOUTI								
Récapitulatif - montant disponible non engagé ou reste à contracter (RAC) - hors PIN								Annexe F-4
nov-03								
N° FED	Nbre de projets à clôturer	Engagement I	Engagement II	Payé	RAP	Disponible non engagé (RAC)	RAL	
7ème	2	357.751,66	260.000,00	130.000,00	130.000,00	97.751,66	227.751,66	
TOTAL	2	357.751,66	260.000,00	130.000,00	130.000,00	97.751,66	227.751,66	
N° FED	Montants en principe transférables au 9ème FED							
7ème	227.751,66							
TOTAL	227.751,66							

DJIBOUTI PIN										Annexe F-5
Clôtures réalisées en 2003										
6ème FED										
N° du projet	Intitulé du projet	Intrument	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	RAC	RAP	RAL	
6 ACP DI 5	Développement urbain de la ville de Djibouti	PIN	22.01.98	4.600.000,00	4.600.000,00	4.571.051,70	0,00	28.948,30	28.948,30	
TOTAL				4.600.000,00	4.600.000,00	4.571.051,70	0,00	28.948,30	28.948,30	
7ème FED										
N° du projet	Intitulé du projet	Intrument	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	RAC	RAP	RAL	
7 ACP DI 3	Promotion de l'artisanat djiboutien	PIN	28.09.92	1.960.000,00	1.214.036,62	1.214.036,62	745.963,38	0,00	745.963,38	
7 ACP DI 34	Réhabilitation des infrastructures scolaires et fournitures	PIN	06.08.96	385.000,00	360.381,26	357.512,86	24.618,74	2.868,40	27.487,14	
7 ACP DI 40	Preparation of national action programme	PIN	03.10.00	38.000,00	35.800,00	22.676,70	2.200,00	13.123,30	15.323,30	
TOTAL				2.383.000,00	1.610.217,88	1.594.226,18	772.782,12	15.991,70	788.773,82	
8ème FED										
N° du projet	Intitulé du projet	Intrument	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	RAC	RAP	RAL	
8 ACP DI 3	Trois rocades urbaines et périurbaines de la ville de Djibouti	PIN	14.12.99	56.116,00	50.701,81	50.701,81	5.414,19	0,00	5.414,19	
8 ACP DI 9	Appui programmation 9ème FED	PIN	09.03.01	71.190,00	65.021,62	65.021,62	6.168,38	0,00	6.168,38	
8 ACP DI 10	Appui informatique mission audit	PIN	27.04.01	34.650,00	34.650,00	32.968,20	0,00	1.681,80	1.681,80	
8 ACP DI 13	Assistance technique / rocades urbaines	PIN	13.11.01	29.500,00	21.040,00	21.040,00	8.460,00	0,00	8.460,00	
8 ACP DI 14	Réinstallation des populations déplacées en Rép. de Djibouti	PIN	06.03.02	80.000,00	80.000,00	73.187,86	0,00	6.812,14	6.812,14	
TOTAL				271.456,00	251.413,43	242.919,49	20.042,57	8.493,94	28.536,51	
N° FED	Montant transféré au 9ème FED									
6ème	28.948,30									
7ème	788.773,82									
8ème	28.536,51									
TOTAL	846.258,63									

DJIBOUTI HORS PIN									
Clôtures réalisées en 2003									
7ème FED									
N° du projet	Intitulé du projet	Intrument	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	RAC	RAP	RAL
7 ACP DI 22	Project telecommunications	HORS PIN	20.09.94	2.800.000,00	2.800.000,00	496.536,00	0,00	2.303.464,00	2.303.464,00
7 ACP DI 38	Programme d'appui à l'ajustement structurel 98/99	HORS PIN	09.10.97	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				5.800.000,00	5.800.000,00	3.496.536,00	0,00	2.303.464,00	2.303.464,00
8ème FED									
N° du projet	Intitulé du projet	Intrument	Date d'ouverture	Décidé	Engagé	Payé	RAC	RAP	RAL
8 ACP DI 1	Programme d'appui à l'ajustement structurel 98/99	HORS PIN	09.10.97	2.600.000,00	2.600.000,00	2.600.000,00	0,00	0,00	0,00
8 ACP DI 4	Appui budgétaire direct	HORS PIN	10.01.00	300.000,00	300.000,00	300.000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				2.900.000,00	2.900.000,00	2.900.000,00	0,00	0,00	0,00

Accélération de l'utilisation des reliquats des anciens FED – PIN / HORS PIN

Liste des projets nécessitant encore des actions préalables avant clôture

- **6 ACP DI 10 – programme de développement rural**

Le remboursement de 11 163 410 FDJ, dus par l'entreprise Fian Badan suite à la résiliation survenue dans le cadre du projet de création/restauration de 61 points d'eau en zone rurale, n'a pu être obtenu. Cette somme devra être soit déduite du PIN, soit remboursée par l'administration, conformément aux procédures en vigueur.

- **6 ACP DI 12 – programme de formation emploi**

Des documents d'archive ont été fournis par les services de l'ON en décembre 2002. Ils ne permettent cependant nullement de reconstituer l'utilisation de l'avance, pour un montant de 13 878 670 FDJ. Le rapport justificatif demandé n'ayant été obtenu, il conviendra, encore une fois, soit à l'administration d'effectuer ce remboursement, soit de le déduire du montant du PIN.

- **7 ACP DI 16 – création d'un parc à bétail**

Aucune pièce n'a été fournie permettant la justification de l'avance de 400 260 FDJ, ce montant devant être soit pris en charge par l'administration, soit déduite du PIN.

Préalable : réserves sur la qualité des données statistiques

Il existe un problème général de qualité et de disponibilité des données statistiques à Djibouti, dans tous les domaines. Les sources d'information disponibles ne fournissent que peu de données pertinentes sur le pays, manquant de statistiques fiables.

Les chiffres de population demeurent, par exemple, incertains, ne permettant pas une compréhension correcte des tendances démographiques. Le dernier recensement publié date de 1983, et les différentes enquêtes réalisées donnent des estimations de population divergentes. Cela est dû notamment aux différentes méthodologie d'enquête appliquées, à la composition particulière de la population – sédentaire, nomade – et à l'importance des flux migratoires.

Si les statistiques sociales ont été pendant longtemps négligées à Djibouti, des progrès importants ont néanmoins été enregistrés dans la connaissance de la pauvreté ces dernières années. Des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale, la BAD, le PNUD et l'UNICEF ont ainsi financé, en 1996, l'Enquête Djiboutienne auprès des ménages – Indicateurs sociaux (EDAM-IS1) qui avait pour principal objectif d'aider à la définition d'une politique de lutte contre la pauvreté à Djibouti et d'établir le profil de la pauvreté du pays. Exécutée par la Direction Nationale de la Statistique (DINAS), cette enquête quantitative a été complétée par une Evaluation Participative de la Pauvreté (EPP) afin d'enrichir et d'approfondir la compréhension des problèmes et des priorités des pauvres. Cette étude visait trois groupes non couverts par l'EDAM-IS1: les personnes sans domicile fixe, les réfugiés et les nomades. Elle s'efforçait de mieux comprendre les difficultés et les stratégies de survie des habitants des bidonvilles de la ville de Djibouti. Une seconde étude participative, l'EDAM-IS2, a été menée en 2002, dans le cadre de la rédaction du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), afin de mettre à jour ce profil de pauvreté.

Les chiffres présentés ont été approuvés par le gouvernement en mars 2003, et devraient être prochainement conciliés dans un annuaire statistique à paraître. A noter toutefois que ces deux enquêtes reposent sur des méthodologies sensiblement différentes, qui rendent les résultats difficilement comparables.

Enfin, les travaux disponibles ne font pas état de projections en matière d'évolution des indicateurs sociaux, s'ajustant sur les objectifs généraux de développement pour le millénaire, définis par le système des Nations Unies (ODM).

Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM)						ANNEXE - G2
INDICATEURS - Profil pays DJIBOUTI						
Objectifs/Indicateurs	1990	1996	1999	2000	2002	
Objectif 1. Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim:	Cible 2015 = réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 USD/jour, réduire de moitié la proportion de la population souffrant de la faim					
➔ Pourcentage de la population disposant de moins d'1 USD/jour	..	45 (1)	74 (2)	
➔ Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	22,9 (3)	18,2 (3)	..	18 (3)	26 (2)	
Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous:	Cible 2015 = Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires					
➔ Taux net de scolarisation dans le primaire	31,6 (4)	32,2 (4)	30,6 (4)	..	32 (5)	
➔ Pourcentage d'écoliers achevant la cinquième primaire	87,3 (4)	79 (4)	76,7 (4)	
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	73,2 (5)	79 (5)	83,1 (5)	84 (5)	..	
Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes:	Cible 2015 = Eliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement					
➔ Pourcentage filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire	70,4 (4)	73,2 (4)	70,3 (4)	
Taux d'alphabétisation des femmes (15-24 ans) par rapport aux hommes	78,1 (5)	84,4 (5)	88,6 (5)	89,5 (5)	..	
Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	32,7 (4)	
Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	0 (6)	0 (6)	
Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans:	Cible 2015 = Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans					
➔ Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000)	165 (7)	175,1 (8)	..	178,5 (8)	146 (6)	
Taux de mortalité infantile - entre 0 et 1 an (pour 1000 naissances)	119 (8)	118,6 (4)	..	115,2 (4)	102 (6)	
➔ Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	85 (8)	41 (4)	..	21 (8)	..	
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle:	Cible 2015 = Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle					
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)	740 (6)	968,5 (2)	
➔ Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	..	56 (9)	
Objectif 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies:	Cible 2015 = Avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle (aussi pour autres maladies)					
➔ Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	2,9 (10)	..	
Taux de prévalence contraceptive	4 (11)	..	
Nombre d'enfants orphelins du SIDA	7 200 (3)	
Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie (pour 100 000)	119 (3)	..	
Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie (pour 100 000)	46 (3)	..	
Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe	72 (3)	..	
Objectif 7. Assurer un environnement durable:	Cible 2015 = Réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre; réussir à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis					
Proportion de zones forestières	0,3 (6)	0,3 (6)	..	
Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité	..	0,4 (6)	0,4 (6)	
Emission de dioxyde de carbone (tonne par habitant)	0,7 (12)	0,6 (12)	0,6 (12)	
➔ Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable:						
Zone urbaine	..	86 (1)	
Zone rurale	..	42 (1)	
➔ Pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement (zone urbaine)	..	78,1 (11)	
Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement:	Cible 2015 = Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoires					
Taux de chômage	..	44,1 (1)	59,5 (12)	
dont 15-20 ans	..	65 (1)	76,1 (2)	
Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants	11 (3)	13 (3)	14,4 (3)	15,6 (3)	..	
Nombre de micro-ordinateurs pour 1000 habitants	1,9 (3)	6,9 (3)	9,5 (3)	10,2 (3)	..	
Sources:						
(1) Enquête EDAM-96 (DINAS)						
(2) EDAM II - 2002						
(3) WHO-UNICEF, UNSD Database, 2003						
(4) World Development Indicators Database, World Bank, 2002						
(5) UNESCO, UNSD Database, 2003						
(6) Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2002						
(7) Ministère de la Santé, 1990						
(8) UNICEF, UNSD Database, 2003						
(9) Ministère de la Santé, 1996						
(10) ONUSIDA, 2000						
(11) Rapport PNUD, 2001						
(12) Rapport PNUD, 2000						

ANNEXE-G3			
AUTRES INDICATEURS SOCIAUX DE BASE, Djibouti			
Indicateurs	1996	2000	2002
PAUVRETE			
Population	580 000 (1)	632 000 (2)	620 399 (3)
Taux d'accroissement démographique (%)			
total	5 (1)	6 (4)	..
naturel	2,8 (1)
migratoire	2,7 (4)
Répartition spatiale (%)			
Pop. urbaine (plus de 1500 hab.)	..	83 (5)	..
dont Djibouti-ville	..	65 (5)	77,7(3)
Population nomade	15 (7)
Densité (hab/km2)	28 (7)
Espérance de vie à la naissance (années)			
Hommes	49 (7)
Femmes	52 (7)
Taille des ménages (personnes)	6,6 (7)	..	6,3 (3)
Indicateur de Développement Humain	..	0,34 (2)	0,445 (8)
Classement (sur 174 pays)	..	139 (2)	149 (8)
Ménage dirigé par une femme (en % de la pop. totale)	22,7 (7)	..	12,7 (3)
Répartition population active (%) :			
secteur public	51 (7)
secteur privé formel	21 (7)
secteur privé informel	24 (7)
SANTE			
Natalité, Fécondité			
Taux brut de natalité (‰)	..	37 à 48 (2)	..
Taux global de fécondité (‰)	..	143 (2)	..
Indice sythétique de fécondité (nbre d'enfants)	..	5,4-5,8 (2)	..
Mortalité			
Taux brut de mortalité (‰)	..	15 (4)	..
Ressources humaines (/100 000 hab.)			
Médecins	..	63 (4)	..
dont nationaux	..	35 (4)	..
Pharmaciens	..	4 (4)	..
Dentistes	..	3 (4)	..
Personnel para-médical	..	548 (4)	..
Structures sanitaires à Djibouti (compris hôpitaux, centres de santé et dispensaires)			
Zone rurale	..	20 (4)	..
EDUCATION			
Taux d'analphabétisme (%)			
Taux d'analphabétisme (ensemble de la population)	42,7 (7)	61 (4)	..
Taux d'analphabétisme féminin en milieu rural	95 (7)
Taux brut de scolarisation en primaire (%)	35,4 (9)	36,9 (9)	52,3 (3)
Garçons	41,6 (9)	42,9 (9)	..
Filles	29,3 (9)	31 (9)	..
Taux brut de scolarisation en secondaire	19,7 (9)	23,5 (9)	31,6 (3)
Taux d'abandon de la classe d'initiation au cours moyen 1 (%)	3,5 (9)	1,4 (9)	..
Garçons	2,7 (9)	0,7 (9)	..
Filles	3,4 (9)	2,1 (9)	..
Taux de redoublement du CI au CM1 (%)	10,4 (9)	10 (9)	..
Sources:			
(1) Bilan Commun de Pays, PNUD, 2002			
(2) Rapport PNUD 2001			
(3) EDAM II - 2002			
(4) DINAS - Annuaire Statistique 2000			
(5) Etat de la population mondiale 2001			
(6) Profil de la pauvreté à Djibouti, Banque Mondiale, 1997			
(7) EDAM-96 (DINAS)			
(8) Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2002			
(9) Ministère de l'Education nationale, 2002			

Djibouti – Profil environnemental

1. Biodiversité

Djibouti, situé à la corne de l’Afrique, bénéficie d’une façade maritime longue de 370 km.

De part sa situation géographique, le pays occupe une place stratégique et privilégiée à la confluence des routes conduisant vers l’Europe, le Moyen Orient et l’Asie. Ces données géostratégiques se reflètent dans la composition de ses peuplements biologiques avec une faune et flore d’origine africaine, et à affinité européenne ou asiatique.

Petit territoire de 23 200 km², Djibouti offre une grande diversité de milieux naturels: forêts reliques abritant des genévriers et des oliviers (60 km²) sur les chaînes montagneuses (Goda et Mabla), oasis dans les creux des oueds, plateaux présentant des steppes arborées, plaines et dépressions inondables portant des steppes ligneuses et herbeuses à graminées (1400 km²), steppes arbustives sur la majeure partie du territoire (plus de 20 000 km²), zones humides (lacs et résurgences thermales) parmi les plus importantes des régions arides de l’est africain, mangroves, côtes rocheuses, récifs coralliens et fonds marins de réputation mondiale.

En dépit de sa superficie réduite, le pays se caractérise par la présence d’espèces endémiques (faune et flore). En outre, les mouvements migratoires transcontinentaux (Nord-Sud, Sud-Nord) de l’avifaune en font un carrefour obligé pour des milliers d’oiseaux dont certaines espèces y nidifient tandis que d’autres s’y reposent sur le chemin de leur migration.

Cette diversité biologique apparaît comme un réservoir de ressources variées et constitue pour le pays un atout susceptible de permettre un développement économique et social durable.

Une faible pluviométrie (150 mm/an en moyenne) et un climat rigoureux rendent cependant les écosystèmes extrêmement fragiles

2. Dégradation de l’environnement

Absence de souci de durabilité dans la gestion des écosystèmes

Aux rigueurs climatiques naturelles s’ajoutent des pratiques humaines inappropriées au regard du réservoir de ressources biologiques disponibles. Depuis les trois dernières décennies, la dynamique des pressions exercées sur l’environnement de Djibouti a pris un caractère de plus en plus alarmant. De nombreux signes mettent en évidence les liens étroits entre la dégradation de l’environnement et l’intensification des activités humaines. Ce constat est d’autant plus affligeant que l’on n’observe pas actuellement des mesures environnementales opérationnelles capables d’inverser ou d’atténuer cette dynamique de destruction de l’environnement en cours. Certes des décisions non négligeables ont été prises depuis 1996 par les pouvoirs publics, notamment pour élaborer des stratégies et des plans d’action en vue de la gestion de l’environnement. Ce processus de protection environnementale se situe néanmoins encore au stade d’ébauche de la formulation de la stratégie nationale et par conséquent, ne sera probablement traduit en actions concrètes que dans le cours ou le moyen terme.

Des conséquences préoccupantes pour les ressources naturelles

Les informations obtenues dans le cadre des élaborations du Plan d'Action Nationale pour l'Environnement (PANE) ou de la stratégie nationale en matière de biodiversité, insistent sur le caractère préoccupant des dommages causés à l'environnement. Les modifications quantitatives et qualitatives du couvert végétal ainsi que la détérioration du cadre de vie dans les centres urbains sont aujourd'hui des phénomènes observables sur l'ensemble du territoire. Toutefois, les informations disponibles ne sont pas suffisamment fiables pour faciliter une appréciation pertinente de l'ampleur de la dégradation de l'environnement.

Depuis l'indépendance de Djibouti en 1977, le phénomène de sédentarisation s'est largement amplifié. Les éleveurs pratiquent en effet de moins en moins les transhumances saisonnières. Le désenclavement progressif des zones rurales (chemin de fer et développement des réseaux routiers) a généré une baisse de la mobilité des pasteurs nomades qui se sont implantés le long des axes de transport ou autour des points d'eau (généralement des forages et dans une moindre mesure des sources). Ceci a fortement réduit leur aire de nomadisme et donc les parcours habituels établis depuis des générations. Ainsi, le stationnement du bétail pendant des périodes de plus en plus longues sur les mêmes aires de parcours, le relâchement des pratiques ancestrales telles que les mises en défend des pâturages, empêchent la régénération du couvert végétal et induisent le surpâturage qui aggrave le phénomène de désertification.

En outre, la sédentarisation a suscité de nouveaux besoins chez les pasteurs nomades, créant des pressions supplémentaires sur l'environnement. Les huttes légères et faciles à démonter, confectionnées avec du matériel végétal peu consommateur en ligneux, ont été remplacées par des concessions portant des cases solides fabriquées avec des essences provenant du couvert boisé. Ceci contribue à accélérer la déforestation qui a déjà atteint un stade très critique. Les formations forestières ne représentent plus que 0,26% de la superficie totale du pays, tandis que les surfaces boisées atteignent à peine 2,9% de celle-ci.

De plus, l'installation des habitations le long des axes routiers favorise la coupe de bois de chauffe et la confection de charbon de bois qui sont facilement acheminés vers les centres urbains, accélérant davantage la désertification des milieux naturels.

Outre la déforestation et la désertification, il convient de souligner que la destruction du couvert végétal par la dégradation des habitats naturels soulève la question de la survie d'une faune variée. Ces bouleversements qui occasionnent la destruction des habitats concourent à la régression de la faune sauvage. A terme, si des mesures de protection ne sont pas établies, de nombreuses espèces risquent de disparaître. Il n'est pas inutile de rappeler l'extinction du grand koudou qui aurait disparu aux environs de la première moitié du 20^{ème} siècle et plus récemment, la probable disparition du guépard.

L'intensification du braconnage risque de détruire le potentiel faunique des milieux terrestres et marins. De nombreuses espèces marines et terrestres sont touchées: les requins pour leurs ailerons qui seront revendus en Asie du Sud Est; les tortues pour leurs carapaces et leurs œufs; les dik-diks et les oréotragues, particulièrement appréciés comme animaux de compagnie.

La détérioration du cadre de vie touche de plus en plus l'ensemble du pays. Les centres urbains sont quotidiennement confrontés aux pénuries d'eau et à l'amoncellement des ordures ménagères du fait respectivement de l'insuffisance des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des déchets. L'ampleur de la pollution des eaux (nappes phréatiques et côtes marines) met en péril la santé humaine. De même, les inondations conjuguées au manque d'intérêt de la population pour l'hygiène provoquent périodiquement des épidémies de paludisme, de choléra, sans compter les parasitoses intestinales endémiques.

Dans les zones rurales, la sédentarisation s'est accompagnée de changements importants dans les habitudes alimentaires générant l'apparition des déchets ménagers. Or, contrairement aux centres urbains, les zones rurales sont totalement dépourvues de structures appropriées pour éliminer ces déchets.

3. Politiques mises en œuvre

La République de Djibouti s'est tardivement engagée dans le processus de gestion et de protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle s'imposent avec acuité les exigences d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles et la nécessité d'une politique de planification et de gestion de l'environnement. Ainsi, au début des années 90, seul le rapport sur l'environnement préparé pour la participation à la Conférence de Rio constituait un outil de référence en matière d'environnement. Ce rapport ne fournissait qu'une vision partielle de l'état des ressources naturelles à Djibouti.

Insuffisance des mesures correctives

Porté par le dynamisme insufflé par la Conférence de Rio, le gouvernement a mis en place les premiers éléments indispensables à la définition d'une stratégie d'ensemble. A ce sujet, il est intéressant de relever les teneurs du Plan Quinquennal d'orientation économique et sociale (loi n° 150/A/91) qui intègrent les préoccupations environnementales au processus de développement.

En 1996, suite à un séminaire sur les orientations nationales dans le domaine de l'environnement est créée une Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (DATE). Par cette décision, le gouvernement exprime une politique de l'environnement sans équivoque et fixe clairement les nouvelles attributions d'une institution chargée de:

- élaborer une politique nationale de l'environnement en parachevant la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE)
- coordonner et promouvoir toutes les activités relatives à l'environnement
- assurer le suivi de toutes les conventions en relation avec l'environnement
- harmoniser et mettre à jour les législations et les réglementations inhérentes à l'environnement

Toutes ces mesures édictées par l'Etat rendent compte de la volonté d'inscrire la recherche d'équilibre dans l'utilisation durable des ressources naturelles. De nombreux cadres de réflexion ont été organisés pour définir les meilleures voies d'y parvenir.

Toutes les recommandations émanant de ces rencontres soulignent la nécessité de doter le pays d'une stratégie nationale de planification et de gestion de l'environnement.

Pour l'heure, la politique de gestion des problèmes environnementaux en vigueur ne laisse guère transparaître le souci de durabilité et ne reflète pas non plus la satisfaction des besoins de la population, même si un effort de correction important a été entrepris.

4. Les perspectives

Améliorer le cadre institutionnel

Depuis la participation de Djibouti au Sommet de Rio, de nouvelles structures se sont progressivement mises en place. Un Comité National pour l'Environnement (CNE) est créé en 1991. C'est un organe décisionnel qui s'appuie sur les propositions du Comité Technique pour l'Environnement (CTE), créé la même année et chargé du pilotage du processus de gestion de l'environnement.

Décembre 1997 consacre la naissance du ministère de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat. Il s'agit d'une date charnière, marquant un tournant dans l'histoire de la politique en matière d'environnement à Djibouti. En effet, l'environnement n'est plus rattaché à la primature où ses attributions se voyaient diluées au sein d'un ministère de grande envergure, mais appartient désormais à un ministère dans lequel il occupe le premier rang. Enfin, depuis mai 1999, à la faveur d'un remaniement ministériel, l'environnement est relié au ministère de l'habitat, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. La coexistence de la direction de l'environnement et de l'aménagement du territoire au sein d'un ministère identique est de bonne augure car elle confère à l'environnement une dimension stratégique indispensable pour une vision durable de la protection des ressources naturelles.

Cependant, en dépit des efforts entrepris pour aménager et améliorer le cadre institutionnel, la coordination des actions en faveur de l'environnement demeure difficile en raison des chevauchements de compétences ou de conflits d'intérêts entre les différents services sectoriels concernés par la question de l'environnement.

Renforcer le cadre juridique et réglementaire

Au plan national, il existe une réelle volonté d'élaborer des instruments qui visent à réglementer les ressources naturelles. Ont été finalisés ou sont en cours d'élaboration: un code minier, un code de pêche, la loi cadre pour l'environnement, un code de l'environnement. Certes, toutes ces mesures manifestent un engagement incontestable des pouvoirs publics, mais on est en droit de s'interroger sur les portées réelles de ces instruments dans la mesure où leur préparation n'a fait pas fait l'objet de concertation auprès de la population ni de collaboration avec les différents services sectoriels en charge du secteur de l'environnement, tant au niveau de leur conception que de leur rédaction. On est aussi en droit de s'interroger sur leurs moyens d'application qui sont à ce jour inexistantes.

Au plan international, le pays a ratifié de nombreuses conventions, sur la biodiversité, les changements climatiques, la lutte contre la désertification, la lutte contre le commerce international des espèces menacées d'extinction, notamment.

Il reste, sur le long terme, à traduire en actions concrètes les engagements pris et les recommandations préconisées dans les différents documents, par une stratégie globale et cohérente qui assurerait la préservation des écosystèmes tout en autorisant une exploitation rationnelle des ressources naturelles, dans une perspective de développement durable.

PROJETS PAR BAILLEURS DE FONDS - Annexe I

Bailleurs	INTITULE	Type Fin.	Montant	Devise	Montant en FD	%
	BILATERAUX				12.573.139.990	23%
ABU DHABI					1.431.882.320	11,4%
	Mille logements sociaux - SID	PRÊT	29.384.000	AED	1.431.882.320	
France					1.872.387.663	15%
AFD	Amenagement quartier PK 12 (ADETIP)	DON	3.500.000	EURO	619.500.000	
AFD	Fonds d'Etudes N°3 (PK 12)	DON	500.000	EURO	88.500.000	
AFD	Amélioration Education fondamentale	DON	2.700.000	EURO	477.900.000	
MCAC	PASED I	DON	610.000	EURO	115.900.000	
MCAC	PAAS 4	DON	600.000	EURO	114.000.000	
MCAC	PAFIP	DON	579.000	EURO	110.010.000	
MCAC	Développement de la peche artisanale-Tadjourah	DON	92.686	EURO	16.405.422	
MCAC	Lutte contre le SIDA	DON	700.000	EURO	124.950.000	
MCAC	Réhabilitation Région Nord	DON	800.000	EURO	125.000.000	
MCAC	Développement de la peche artisanale-Obock	DON	71.295	EURO	12.619.215	
MCAC	Traitement et refoulement des eaux usées (HF)	DON	381.938	EURO	67.603.026	
CHINE					2.319.600.007	18,4%
	Rénovation Palais du Peuple (phase 2)	DON	7.952.995	RMB	169.600.000	
	Centre Mère et Enfant (équipement cuisine et poterie)	DON	5.992.882	RMB	127.800.000	
	Construction Institut artistique	DON	5.195.707	RMB	110.800.000	
	Equipement de la Voierie	DON	4.689.266	RMB	100.000.000	
	Equipements de la dialyse	DON	937.853	RMB	20.000.000	
	Equipement technique Stade Hassan Gouled	DON	1.003.503	RMB	21.400.007	
	Djib Telecom (projet fibres optiques)	PRÊT	10.000.000	USD	1.770.000.000	
Italie					97.350.000	0,8%
	Participation aux frais de gestion de l'Hopital Balbala	DON	550.000	EURO	97.350.000	
FSD					1.959.375.000	15,6%
	Lutte contre la soif en milieu Rural (23 points d'eau)	PRÊT	15.000.000	SAR	712.500.000	
	Developpement secteur Education	PRÊT	26.250.000	SAR	1.246.875.000	
JAPON				USD	2.200.000.000	17,5%
	Programme Eau - ONED	DON	12.429.379	USD	2.200.000.000	
KFAED					2.677.500.000	21,3%
	Extention de la Centrale de Boulaos (Phase 1)	PRÊT	4.500.000	KWD	2.677.500.000	
USAID					15.045.000	0,1%
	Lutte contre la contrebande	DON	85.000	USD	15.045.000	
	MULTILATERAUX				41.980.750.288	77%

ACBF					193.161.870	0,5%
	Appui Chambre des Comptes	DON	1.091.310	USD	193.161.870	
Bailleurs	INTITULE	Type financ	Montant	Devise	Montant en FD	%
BAD					5.820.134.364	13,9%
	Etude developement de la Pêche	DON	483.540	UC	107.345.880	
	Etude stratégique Assainissement	DON	255.122	UC	56.637.084	
	Appui Chambre des Comptes	DON	1.118.110	UC	248.220.420	
	Appui au DRSP	DON	200.000	USD	35.400.000	
	Appui à la Promotion de la Femme	DON	720.000	UC	159.840.000	
	Dévelop. de la Peche intégrée - prêt complémentaire	PRÊT	1.500.000	UC	333.000.000	
	F S D (Lutte Contre la pauvreté)	PRÊT	6.530.000	UC	1.449.660.000	
	Education II	PRÊT	13.010.590	UC	2.888.350.980	
	Appui au PAS	PRÊT	2.440.000	UC	541.680.000	
BID					3.123.898.100	7,4%
	Construction Centre de santé pour Croissant Rouge	DON	230.870	DI	53.100.100	
	Développement de l'Alphabétisation (MPFFBF)	DON	257.000	USD	45.489.000	
	Programme de Sécurité Alimentaire (PSSA)	DON	1.858.000	DI	427.340.000	
	Développement de l'Alphabétisation (MPFFBF)	PRÊT	1.067.000	USD	188.859.000	
	Construction Ecoles et lycée	PRÊT	3.690.000	DI	848.700.000	
	Projet Santé I	PRÊT	994.000	DI	228.620.000	
	Extension Centrale Boulaos (EDD)	PRÊT	6.000.000	USD	1.062.000.000	
	Programme Sécurité Alimentaire (PSSA)	PRÊT	1.173.000	DI	269.790.000	
OPEP					796.500.000	1,9%
	Renforcement du CRIPEN	PRÊT	1.351.500	USD	239.215.500	
	Imprimerie Nationale	PRÊT	3.148.500	USD	557.284.500	
FADES					8.925.000.000	21%
	Mille logements sociaux (phase I - SID)	PRÊT	5.000.000	KWD	2.975.000.000	
	Extention de la Centrale de Boulaos (Phase 3)	PRÊT	3.000.000	KWD	1.785.000.000	
	Extention de la Centrale de Boulaos (Phase 2)	PRÊT	3.000.000	KWD	1.785.000.000	
	Participation au développement du secteur Education	PRÊT	4.000.000	KWD	2.380.000.000	
IDA					16.588.686.000	39,5%
	Lutte contre VIH SIDA	DON	8.800.000	DTS	2.129.600.000	
	Appui au DRSP	DON	480.000	USD	84.960.000	
	Appui à la gestion de la Dette	DON	138.000	USD	24.426.000	
	Projet Santé Environnementale	DON	200.000	USD	35.400.000	
	Route Djibouti-Galafi	PRÊT	11.400.000	DTS	2.758.800.000	
	Route Djibouti-Galafi-prêt complémentaire	PRÊT	4.500.000	DTS	1.089.000.000	
	ADETIP	PRÊT	11.000.000	DTS	2.662.000.000	
	Amelioration capacité des ecoles	PRÊT	7.800.000	DTS	1.887.600.000	
	Développement du secteur de la Santé	PRÊT	12.000.000	DTS	2.904.000.000	
	PATARE	PRÊT	4.600.000	DTS	1.113.200.000	
	Consolidation fiscale	PRÊT	7.850.000	DTS	1.899.700.000	
FED/UE					4.343.818.889	10%
	Amenagement rocades urbaines	DON	11.600.000	EURO	2.053.200.000	
	Assainissement Quartier 4 (Etude)	DON	130.000	EURO	23.010.000	
	Appui aux populations déplacées	DON	2.000.000	EURO	380.000.000	
	APRE (démobilisation)	DON	1.600.000	EURO	283.200.000	
	PARE III	DON	8.000.000	EURO	1.416.000.000	
	AT PARE III (assistance technique)	DON	400.000	EURO	70.800.000	
	Programme panafricain de contrôle des Epizooties	DON	664.457	EURO	117.608.889	
Bailleurs	INTITULE	Type fin.	Montant	Devise	Montant en FD	%

	SYSTEME DES NATIONS UNIES				2.189.551.065	5,2%
FEM					49.914.000	2,3%
	POP'S	DON	282.000	USD	49.914.000	
FNUAP					273.996.000	12,5%
	Santé de la Reproduction	DON	1.548.000	USD	273.996.000	
FAO					30.090.000	1,4%
	Cadre juridique de la gestion durable des Ress. Nat.	DON	170.000	USD	30.090.000	
OMS					114.750.870	5,2%
	Divers projets	DON	648.310	USD	114.750.870	
PNUD					600.495.333	27,4%
	Appui à la Promotion de la Femme	DON	500.000	USD	88.500.000	
	Renforcement des capacités des parlementaires	DON	150.000	USD	26.550.000	
	Appui Bonne Gouvernance	DON	521.000	USD	92.217.000	
	Appui Gouvernance Phase II (ANPI)	DON	107.312	USD	18.994.224	
	Gestion des catastrophes	DON	332.317	USD	58.820.109	
	Etude exploratoire Projet Géothermie Assal	DON	287.000	USD	50.799.000	
	Reconstruction de logements	DON	206.000	USD	36.462.000	
	Programme Pauvreté	DON	689.000	USD	121.953.000	
	Décentralisation	DON	200.000	USD	35.400.000	
	FSD (microcrédit)	DON	400.000	USD	70.800.000	
PNUE					95.757.000	4,4%
	Dev. Cadre National pour la Biodiversité	DON	151.000	USD	26.727.000	
	Renforcement institut Protocole de Montréal (ozone)	DON	90.000	USD	15.930.000	
	Programme d'Action Stratégique (PERSGA)	DON	300.000	USD	53.100.000	
UNICEF					230.100.000	10,5%
	Augmentation de la scolarisation des filles	DON	420.000	USD	74.340.000	
	Maternité Sans Risques	DON	310.000	USD	54.870.000	
	Prise en Charge Intégrée des maladies de l'enfant	DON	470.000	USD	83.190.000	
	Education Parentale	DON	100.000	USD	17.700.000	
PAM					713.041.668	32,6%
	Assistance aux Réfugiés	DON	4.028.484	USD	713.041.668	
HCR					81.406.194	3,7%
	Assistance aux Réfugiés (médicaments, couvertures)	DON	459.922	USD	81.406.194	
TOTAL GENERAL					54.553.890.278	100%
	RECAPITULATIF :					
	BILATERAL : 12 573 139 990 FD (23%)					
	MULTILATERAL : 41 980 750 288 FD (77%)					
	dont système Nations Unies : 2 189 551 065 FD (5.2%)					
	TOTAL GENERAL : 54 553 890 278 FD					